

G E O D E

**SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT
DE L'AGGLOMÉRATION
DU PED**

**Thème n°4 : Equipements
Equipements de l'enseignement
secondaire et supérieur.
Diagnostic**

Géographie et Développement

**Christian LAMOUR
avec la collaboration de
Patrick BOUSCH
et
collectif PED**

Cahier GEODE n°07

Differdange, avril 2004



E O D E





SCHEMA DE DEVELOPPEMENT

Thème n°4 : Equipements

Enseignement
Secondaire et Supérieur

- Diagnostic -

Avril 2004



L'Association a été cofinancée par la Communauté Européenne (FEDER)

HCI - 2, rue de Lexy
CS 11432 Réhon
F-54414 LONGWY Cedex
Tél : (+33) 03 82 26 03 20
Fax : (+33) 03 82 26 03 21
site : www.agglo-ped.org
e-mail : contact@agglo-ped.org

Sommaire

INTRODUCTION	3
LES EQUIPEMENTS ET LES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPERIEUR	4
1- Les établissements du secondaire et la population scolaire en présence sur l'Agglomération du PED	4
a- Le nombre, la localisation et les spécificités des centres d'éducation	4
b- Les formations professionnelles initiales dispensées dans les centres du second degré et les organismes assimilés	7
c- Les stagiaires de la formation professionnelle initiale issus des établissements Scolaires.....	8
2- La mobilité des élèves sous statut scolaire et les caractéristiques de la coopération à l'échelle transfrontalière	10
a- Les flux d'étudiants en présence	10
b- Les stages frontaliers : organisation, filières professionnelles concernées, localisation et importance du phénomène	14
c- Le réseau des acteurs de l'enseignement secondaire	15
3- Les centres de l'enseignement supérieur du territoire et leurs formations	18
a- L'IUT Henri Poincaré de Cosnes-et-Romain	18
b- Les 2 centres luxembourgeois	19
CONCLUSION	21
ANNEXES	23



Introduction

La Charte de l'Association Transfrontalière adoptée en 1999 souligne que l'accès aux connaissances des populations locales est un facteur conditionnant la compétitivité de l'Agglomération du PED. Les élus locaux ont plus précisément mis en avant leur soutien en faveur de pôles de compétences techniques et d'une amélioration du niveau d'instruction générale et du savoir-faire professionnel des résidents. L'affirmation culturelle du territoire est également soutenue par les acteurs politiques de l'Association. Il y a un souhait de valoriser la mémoire commune dans une logique de connaissance et non pas de nostalgie. Le développement d'actions culturelles permettant une mise en relation des habitants des 3 pays est considéré comme propice à l'intensification de cette identité locale.

Le volet « Economie » du Schéma de Développement a permis d'approcher les caractéristiques du système productif local. Ce dernier dispose de quelques établissements industriels de grande taille et d'une économie en voie de tertiarisation. L'apparition de centres commerciaux au cours de ces dernières années a renforcé cette tendance. Dans le même temps, les proportions de frontaliers issus des versants français et belge de l'Agglomération Transfrontalière et travaillant au Grand-Duché ont fortement augmenté. Enfin, à travers le volet « Transports » du même Schéma, il a été possible de constater que les flux transfrontaliers ne se limitaient pas aux déplacements professionnels. En effet, le territoire est traversé par un certain nombre de lignes de bus transfrontalières à l'attention d'un public scolaire.

La présence d'un volet « Equipements de l'Enseignement Secondaire et Supérieur » au sein du Schéma de Développement s'avère donc essentiel afin de mettre en perspective les formations offertes avec le tissu économique local et d'avoir une connaissance fine des effectifs de jeunes préparés à l'emploi. Cette thématique est tout aussi intéressante pour comprendre l'importance des flux frontaliers d'élèves. Enfin, ce volet est indispensable pour connaître le réseau transfrontalier des acteurs de l'éducation en faveur de la formation des jeunes, source de cohésion culturelle et de compétitivité du territoire.

L'Agglomération du PED est riche en équipements de l'enseignement secondaire et elle dispose également de centres de l'enseignement supérieur d'un rayonnement national et international dans certains domaines. L'espace transfrontalier forme une population scolaire non négligeable et regroupe plusieurs filières de la formation professionnelle. Parallèlement à cela, les pôles scolaires locaux ne se répartissent pas d'une manière équilibrée sur les 3 versants du territoire et l'attractivité transfrontalière de ces centres varie d'un pays à l'autre. A la diversité des flux d'élèves s'ajoute la multiplicité des réseaux d'acteurs de l'éducation. L'espace PED se caractérise par des dynamiques nombreuses dont l'analyse s'avère nécessaire.

Les équipements et les services de l'enseignement secondaire et supérieur¹

1- Les établissements du secondaire et la population scolaire en présence sur l'Agglomération du PED

a- Le nombre, la localisation et les spécificités des centres d'éducation

Un territoire disposant de 16 centres d'enseignement secondaire et de 8 000 élèves dont les deux-tiers sont localisés en secteur français

Une formation professionnelle dispensée sur plusieurs sites et un enseignement supérieur présent dans 2 lycées sur le versant français

Le secteur français de l'Agglomération du PED dispose du plus grand nombre d'établissements secondaires (13 centres) et plus particulièrement la commune de Longwy (7 structures scolaires). L'ensemble de ces pôles d'éducation lorrains regroupe 5 465 jeunes pour l'année 2002-2003. Le Lycée Alfred Mézières de Longwy (1 734 étudiants) totalise à lui seul plus que les effectifs cumulés des 2 centres belges (1 488) ou des 2 sites de l'établissement luxembourgeois (1 174)² (Cf. *Les centres d'enseignement secondaire et supérieur* p. 5).

On dénombre plus précisément 8 collèges et 5 lycées français. Il y a plus spécifiquement 1 lycée général, technologique et professionnel (le Lycée Alfred Mézières à Longwy³), 1 lycée polyvalent (le Lycée des Récollets à Longwy) et 3 lycées professionnels (le Lycée Reiser à Longlaville, le Lycée Darche à Longwy et le Lycée Notre-Dame à Mont-Saint-Martin). Les Lycées Alfred Mézières et des Récollets offrent également des formations de l'enseignement supérieur à l'attention de 131 étudiants (des Brevets de Technicien Supérieur, BTS, préparés en 2 ans).

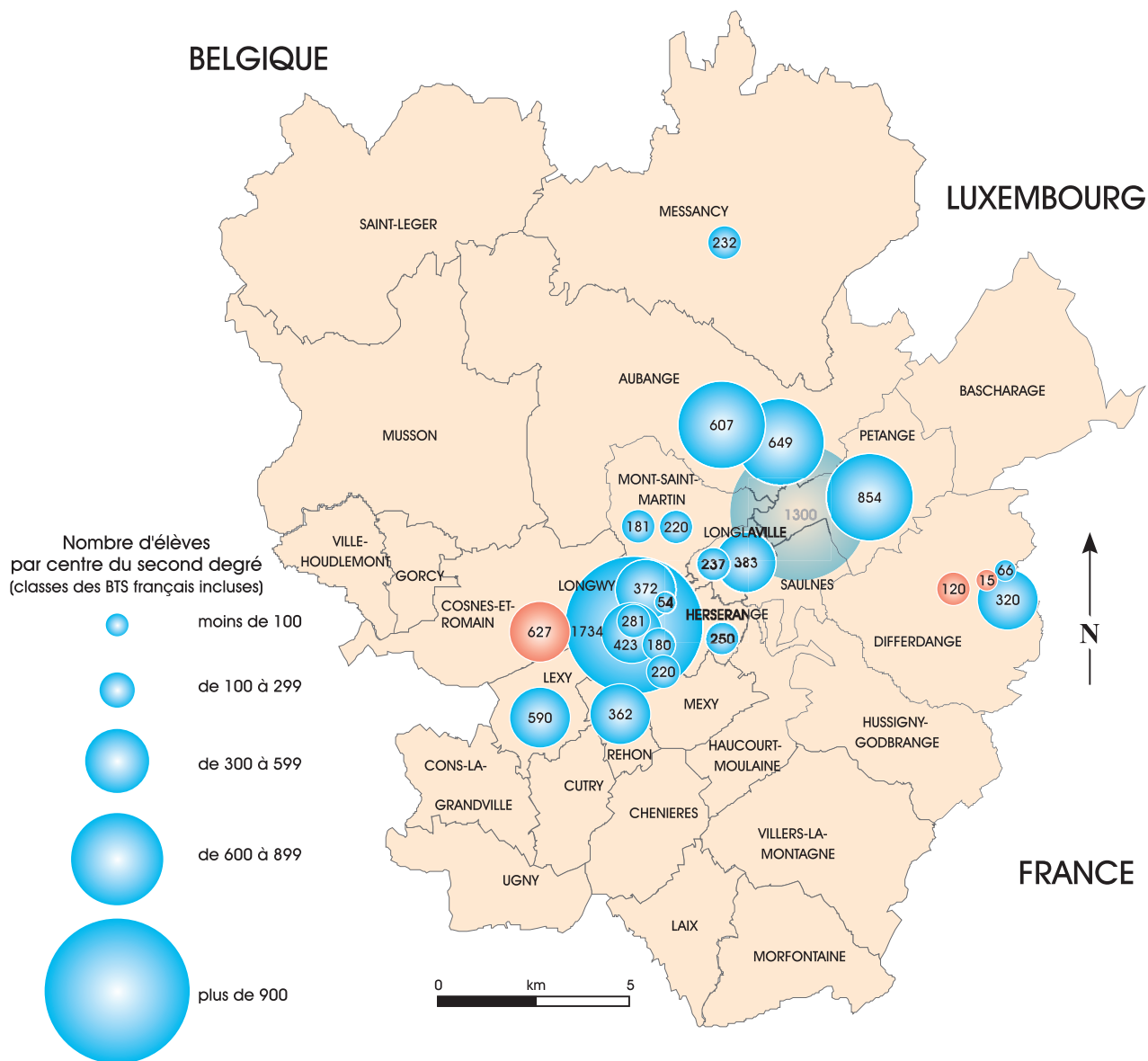
¹ Les systèmes scolaires belge, français et luxembourgeois sont présentés en Annexe 1 p. 24. Une analyse comparative des 3 versants de l'Agglomération du PED est faite afin de compléter l'approche spatiale des équipements et des services de l'éducation qui constitue le cœur de la démarche « Schéma de Développement ».

² Source : CIO de Longwy et Enquête CEPS/INSTEAD auprès des établissements scolaires et centres associés des 3 versants de l'Agglomération du PED – 2003.

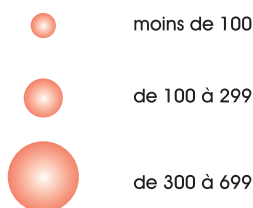
³ Ce dernier lycée dispose d'un site pour l'enseignement général et technologique tertiaire et d'une autre implantation pour l'enseignement technologique industriel et la formation professionnelle .



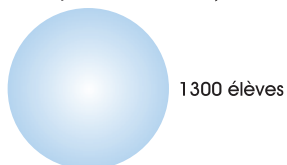
Les centres d'enseignement secondaire et supérieur



Nombre d'élèves par centre proposant uniquement un enseignement supérieur



Nouveau lycée technique de Pétange (ouverture prévue en 2007)



Les établissements en présence par commune

Aubange (Athus) - B
- 607 : Institut Cardijn Lorraine
- 649 : Athénée Royal

Messancy (Differt) - B
- 232 : Institut Cardijn Lorraine

Cosnes-et-Romain - F
- 627 : IUT Henri Poincaré

Herserange - F
- 250 : Collège Godfroy

Lexy - F
- 590 : Collège Gallé

Longlaville - F
- 237 : Collège des 3 Frontières
- 383 : Lycée Professionnel Reiser

Source : Enquête CEPS/INSTEAD
Année Scolaire 2002/2003

Longwy - F
- 54 : Institut Supérieur de la Décoration (dont 7 élèves en BTS)
- 180 : Collège des Récollets
- 220 : Lycée des Récollets (dont 35 élèves en BTS)
- 281 : Lycée Professionnel Darche
- 372 : Collège Lebrun
- 423 : Collège Vauban
- 1734 : Lycée Mézières (dont 96 élèves en BTS)

Mont-Saint-Martin - F
- 181 : Collège France
- 220 : Lycée Notre-Dame

Réhon - F
- 362 : Collège Brossolette

Differdange - L
- 15 : Graduate School du CEPS/INSTEAD
- 66 : Ecole Professionnelle d'ARCELOR
- 120 : Centre Jolibois - Université de Miami (USA)
- 320 : Lycée Technique Mathias Adam

Pétange - L
- 854 : Lycée Technique Mathias Adam

Un enseignement polyvalent à l'Athénée Royal d'Athus et relativement spécialisé dans les différentes composantes de l'Institut Cardijn Lorraine

La partie belge du territoire comprend un Athénée Royal à Athus et un centre de l'enseignement libre, l'Institut Cardijn Lorraine, comptant 2 implantations athusiennes et une autre à Differt⁴. L'Athénée Royal dispense sur son emplacement unique des enseignements généraux, techniques (de qualification) et professionnels. L'Institut Cardijn Lorraine a effectué, quant à lui, une relative spécialisation dans ses 3 composantes. Le site de la rue Luttgens d'Athus prépare les 2 premières années du cursus scolaire secondaire alors que celui de la rue Neuve dispense les cours des 4 dernières années de l'enseignement général et technique de qualification. Le site de Differt dispose de quelques classes pour les 2 premières années de la scolarité secondaire. Il se caractérise surtout par la présence d'un enseignement technique de transition complet de la 3^{ème} à la 6^{ème} année.

Des communes luxembourgeoises disposant essentiellement d'un enseignement technique et des seuls équipements scolaires en développement à court terme

L'espace luxembourgeois de l'Agglomération du PED dispose d'un lycée technique, le lycée Mathias-Adam, localisé sur 2 sites (à Pétange et à Differdange). Un enseignement différent est accordé sur les 2 implantations. Le pôle de Pétange se caractérise par une offre de formation dans l'ensemble des sections techniques à l'exception du régime préparatoire. A l'inverse, le site de Differdange propose uniquement les 3 années du régime préparatoire. Les 2 équipements luxembourgeois sont les seuls du territoire transfrontalier qui ont un développement programmé à court terme. Une délocalisation du centre scolaire de Pétange est prévue vers la localité de Rodange avec une ouverture envisagée à la rentrée 2007. Le nouvel établissement sera en mesure d'accueillir 1 300 élèves. Dans le même temps, le site de Differdange sera mis en travaux pour atteindre une capacité de 350 élèves en 2008.

Les réseaux du secteur franco-belge et la collaboration régionale spécialisée des centres luxembourgeois

Les établissements publics français du secondaire sont en réseau au sein du Bassin d'Education et de Formation (BEF) de Longwy qui regroupe également les établissements des communes de Villerupt et de Longuyon et le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) longovicien. Les structures de l'enseignement libre sont regroupées au sein d'une entité, l'Ensemble Scolaire Privé des Récollets (Collège des Récollets de Longwy, Lycée des Récollets et Lycée Notre-Dame). En Belgique, l'Athénée Royal d'Athus fait partie d'une zone d'éducation comprenant aussi les Athénées d'Arlon, de Bastogne, d'Izel, de Neufchâteau et de Virton. Cet espace de coopération s'étend à toute la Province du Luxembourg. Le pouvoir organisationnel de l'Institut Cardijn Lorraine, quant à lui, coordonne les travaux des 3 sites locaux avec celui d'Arlon. Le lycée luxembourgeois Mathias-Adam est, pour sa part, en réseau avec les lycées techniques d'Esch/Alzette et de Dudelange.

⁴ L'Institut Cardijn Lorraine a également un centre scolaire situé à Arlon hors de l'Agglomération du PED. Ce dernier site est plus orienté vers l'enseignement technique de qualification et professionnel.

**L'ISD et l'Ecole
Professionnelle
d'Arcélor, 2 centres
spécifiques assurant
des formations
diplômantes pour des
élèves sous statut
scolaire**

Outre les structures scolaires, des formations professionnelles sont offertes dans des établissements spécifiques. Il y a l'Institut Supérieur de Décoration de Longwy qui offre des formations qualifiantes ou diplômantes accessibles aux élèves soit sous statut scolaire privé, soit sous celui de stagiaires de la formation professionnelle en Alternance ou Continue. Cet institut propose des formations diplômantes de niveau Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP), Brevet de Technicien (BT), Brevet aux Métiers des Arts (BMA) et Brevet de Technicien Supérieur (BTS) à un total de 54 élèves sous statut scolaire ou étudiant pour l'année académique 2002-2003 dont 7 étudiants en BTS. Il y a ensuite l'Ecole Professionnelle du groupe sidérurgique ARCELOR à Differdange. Cet établissement est un organisme privé de la formation. Il assure à la fois une qualification continue pour les salariés d'ARCELOR et un cursus de 3 ans sanctionné par le CAP pour des élèves en apprentissage. Ces derniers doivent disposer d'une 9^{ème} année réussie dans l'enseignement technique pour entrer dans le centre. Seule la partie pratique de cette formation a lieu à l'école de Differdange. L'enseignement théorique des 66 jeunes présents en 2002-2003 est réalisé au Lycée Technique d'Esch/Alzette⁵.

**b- Les formations professionnelles initiales dispensées
dans les centres du second degré et les organismes
assimilés⁶**

**Une grande majorité
de formations
préparées dans
l'espace longovicien**

Il y a 6 filières de formation professionnelle préparées dans les établissements du secondaire et les centres assimilés de l'Agglomération Transfrontalière. Ces filières sont l'industrie, l'artisanat d'art et la décoration, le commerce, le secteur restauration/hôtellerie, le pôle secrétariat/comptabilité et enfin les professions sanitaires et sociales. Ce sont au total 58 diplômes professionnels qui peuvent être acquis sur le territoire dont les trois-quarts en France, 18 % en Belgique et 9 % au Luxembourg (Cf. Annexe 2 p.34)⁷.

**Un nombre maximal
de diplômes dans la
filière industrielle...**

L'industrie est le secteur d'activité le mieux représenté avec 16 diplômes préparés dans les établissements locaux. C'est aussi le seul secteur économique pour lequel on trouve des formations sur les 3 versants du territoire. La branche secrétariat/comptabilité, le commerce et l'artisanat d'art associé à la décoration sont les domaines dans lesquels on retrouve ensuite le plus grand nombre de formations diplômantes avec 11 diplômes pour la première et 10 pour les 2 autres. Les métiers socio-sanitaires et du pôle Restauration/Hôtellerie arrivent en 5^{ème} position avec 5 diplômes.

⁵ Source : Enquête CEPS/INSTEAD auprès des établissements scolaires et centres associés des 3 versants de l'Agglomération du PED – 2003.

⁶ Formations BTS des établissements français incluses.

⁷ Source : CIO de Longwy et enquête CEPS/INSTEAD auprès des établissements scolaires et centres associés des 3 versants de l'Agglomération du PED – 2003.

... et des effectifs de jeunes maximum dans les formations de l'industrie, du binôme secrétariat-comptabilité et du commerce

Des lycées professionnels publics spécialisés en France

L'Athénée Royal d'Athus, l'ISD et le lycée Darche de Longwy, 3 structures concentrant certaines filières

Plus de 1 450 jeunes placés en entreprise pour l'année 2002-2003, les trois-quarts d'entre eux étant formés en secteur français

Les élèves préparant les diplômes professionnels dans les filières industrielle, commerce et secrétariat-comptabilité sont en nombre à peu près équivalents. C'est-à-dire entre 375 et 416 étudiants. Il y a ensuite des effectifs similaires dans les secteurs social-santé et hôtellerie-restauration (entre 171 et 206 individus). Enfin les formations artisanat-décoration concernent un effectif plus réduit avec 54 personnes.

Il y a dans les établissements publics français une spécialisation des formations dispensées. Le Lycée Mézières de Longwy forme principalement aux métiers de l'industrie alors qu'au Lycée Reiser situé à Longlaville, les élèves peuvent acquérir des connaissances dans le commerce, le secrétariat et la comptabilité. Le Lycée Darche de Longwy prépare, quant à lui, aux emplois de la restauration et de l'hôtellerie, ainsi qu'aux professions sanitaires et sociales. Cette répartition des formations ne concerne que le secteur public puisque 2 diplômes identiques (BEP Métiers de la Comptabilité et BEP Métiers du Secrétariat) sont préparés à la fois par le Lycée Reiser (public) et le Lycée Notre-Dame (privé). Cette spécialisation au niveau des centres scolaires publics existe également en Belgique et au Grand-Duché mais les bassins d'éducation ne se limitent pas à l'Agglomération du PED. C'est pourquoi cela n'apparaît pas au niveau local (Cf. *La formation à finalité professionnelle dans les centres du second degré p. 9*).

L'Athénée Royal d'Athus concentre pour sa part au niveau transfrontalier la quasi-totalité des diplômes permettant de prétendre à des emplois dans les professions sanitaires et sociales⁸. L'Institut Supérieur de la Décoration de Longwy est le seul établissement accordant des formations dans le domaine de l'artisanat d'art et de la décoration à l'échelle de l'Agglomération du PED. Il est également le centre unique en Région Lorraine préparant des diplômes dans le domaine de la bijouterie et de la joaillerie. Le Lycée Professionnel Darche regroupe quant à lui l'ensemble des formations du secteur restauration/hôtellerie.

c- Les stagiaires de la formation professionnelle initiale issus des établissements scolaires

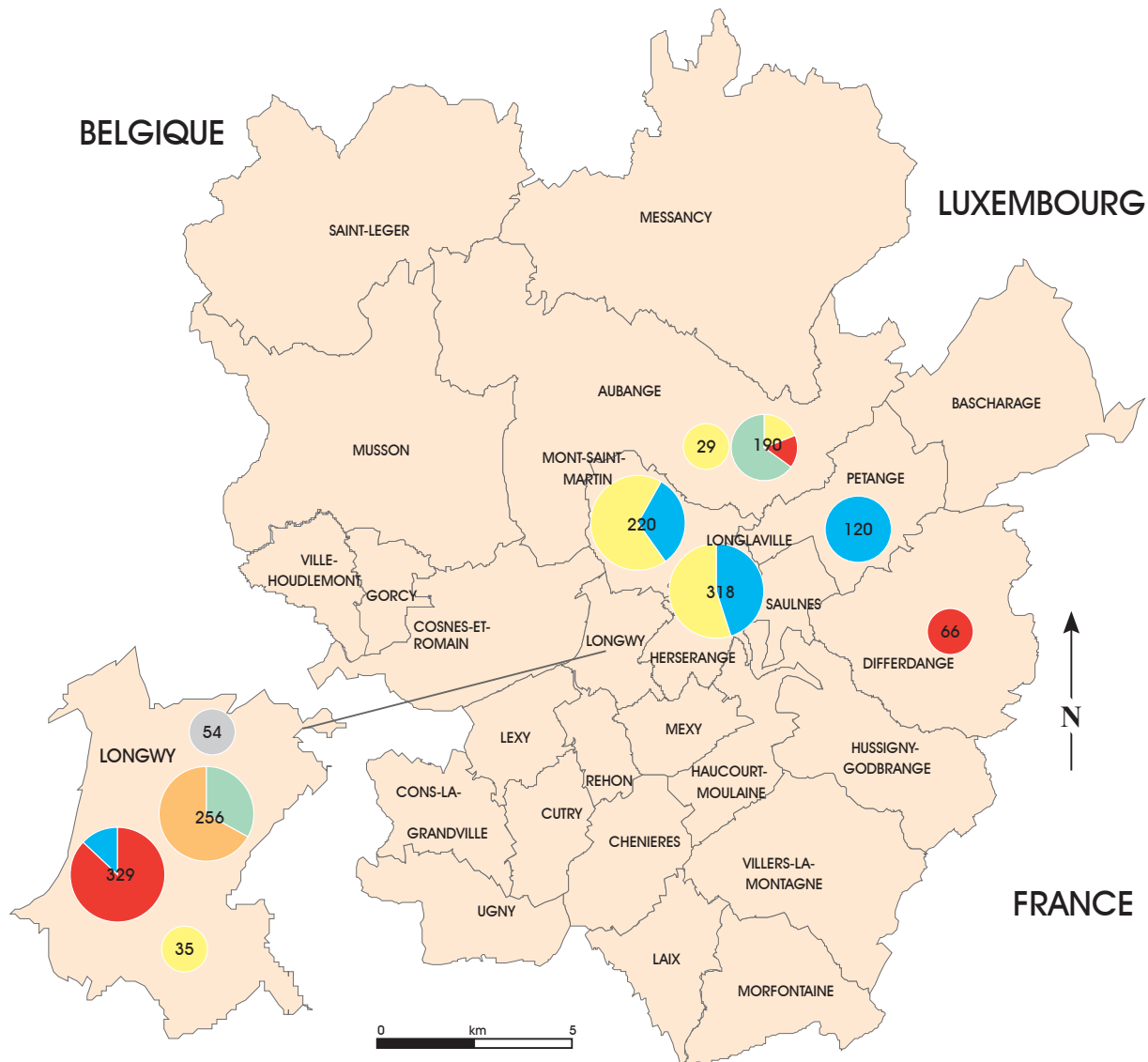
Chaque année, ce sont des effectifs importants d'élèves de l'Agglomération du PED qui doivent passer des séjours de pratique professionnelle dans des entreprises. Au cours de l'année scolaire 2002-2003, plus de 1 450 jeunes des structures d'éducation locales ont été concernés, sans compter les personnes en stage de découverte du monde du travail. Les trois-quarts d'entre eux se situent en secteur français, 15 % sur les 4 communes belges et 7 % dans la partie grand-ducale du territoire⁹.

⁸ Hors l'Athénée Royal, seul le Lycée Professionnel Darche de Longwy propose une formation pour ce type de métiers, un BEP « Carrières sanitaires et sociales » pouvant mener à un baccalauréat Sciences Médico-sociales à Briey.

⁹ Source : CIO de Longwy et Enquête CEPS/INSTEAD auprès des établissements scolaires et centres associés des 3 versants de l'Agglomération du PED – 2003.



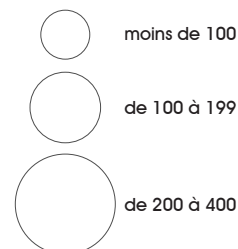
La formation à finalité professionnelle dans les centres du second degré



Filières professionnelles



Elèves préparant un diplôme professionnel



répartition des élèves dans les filières professionnelles

Centres du second degré proposant des diplômes professionnels (BTS de l'enseignement supérieur inclus)

- Aubange (Athus) - B
 - 29 : Institut Cardijn Lorraine
 - 190 : Athénée Royal
- Longlaville - F
 - 318 : Lycée Professionnel Reiser
- Longwy - F
 - 35 : Lycée des Récollets (35 élèves en BTS)
 - 54 : Institut Supérieur de la Décoration (dont 7 en BTS)
 - 256 : Lycée Professionnel Darche
 - 329 : Lycée Mézières (dont 96 élèves en BTS)
- Mont-Saint-Martin - F
 - 220 : Lycée Notre-Dame
- Differdange - L
 - 66 : Ecole Professionnelle d'ARCELOR
- Pétange - L
 - 120 : Lycée Technique Mathias Adam

Source : Enquête CEPS/INSTEAD - Année Scolaire 2002/2003

45 % des stagiaires de l'Agglomération du PED préparent un BEP français.

Les lycées publics français ont dû placer pour cette année scolaire 83 élèves préparant le Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP), 508 en Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP), 176 en Bac Professionnel et 128 en BTS. Il faut ajouter à cela les 233 stagiaires du Centre Scolaire des Récollets de l'enseignement libre (132 élèves en BEP, 66 en Bac Professionnel et 35 en BTS). Cela fait donc un total pour le versant français de 1128 étudiants formés dans les structures scolaires du second degré.

En Belgique, pour la même année scolaire, 188 élèves de l'Athénée Royal ont dû trouver un stage, c'est-à-dire les jeunes de 5^{ème} et 6^{ème} professionnelle et technique de qualification. Les établissements de l'Institut Cardijn Lorraine présents sur l'Agglomération du PED sont moins concernés par le placement de stagiaires car c'est surtout sur le site d'Arlon que sont élaborées les sections impliquant des passages en entreprise. Il n'y a en effet que les élèves de la 6^{ème} année de la section qualifiante « Technicien en Comptabilité » dispensée à Athus qui ont dû effectuer un stage (12 personnes).

La partie luxembourgeoise du territoire a également un nombre élevé de jeunes à mettre en formation pratique dans les firmes. Ce sont au total plus de 100 personnes issues exclusivement du site de Pétange du Lycée Mathias-Adam. Ces stagiaires sont répartis en 3 groupes, c'est-à-dire les étudiants de 12^{ème} et de 13^{ème} année en Formation Technicien Commerce (30 élèves) et ceux des classes conduisant au CATP Vente (49 élèves) et au CIP Métier du Commerce Section Vente (30 élèves). Il faut signaler également le cas spécifique de l'Ecole Professionnelle d'Arcélor à Differdange. Cette dernière est en fait un lieu de stage à part entière. Les 66 élèves la fréquentant au cours de l'année scolaire 2002-2003 ont une formation théorique hebdomadaire de 2 jours au Lycée Technique d'Esch/Alzette et une formation pratique de 3 jours par semaine à la fois dans cette école professionnelle et dans les différents établissements industriels d'Arcélor au Grand-Duché.

2- La mobilité des élèves sous statut scolaire et les caractéristiques de la coopération à l'échelle transfrontalière

a- Les flux d'étudiants en présence

Des flux d'élèves frontaliers inexistant en direction du Luxembourg et minimes vers les centres scolaires français

Il apparaît que les établissements luxembourgeois de l'Agglomération Transfrontalière accueillent très peu d'élèves dont les parents résident de l'autre côté de la frontière¹⁰. Il est important de rappeler que l'allemand est la langue prédominante de l'enseignement professionnel et que cet idiome occupe une place importante dans les autres cursus scolaires. Cela est donc un facteur limitatif pour les élèves non germanophones venant de France ou de Belgique. Le secteur français attire au total plus d'élèves frontaliers, mais les effectifs restent très bas. Quelques établissements seulement accueillent des jeunes belge et luxembourgeois. Cela représente au maximum chaque année 2 ou 3

¹⁰ 2 élèves français pour l'année scolaire 2002-2003.



élèves par structure concernée¹¹. L'entrée dans le système français en début d'année implique le passage d'un examen d'évaluation pour la plupart des sections. Cette épreuve fixant la classe dans laquelle l'élève sera intégré peut être perçue comme un obstacle pour certains élèves belges et luxembourgeois.

Des établissements belges dans lesquels les proportions de frontaliers atteignent entre 20 et 25% de l'effectif global, soit un total de 290 élèves à Athus et Differt pour l'année 2002-2003

Les flux frontaliers d'élèves se font surtout en direction des structures d'enseignement belges. L'Athénée Royal d'Athus a un total de 149 étudiants frontaliers pour l'année scolaire 2002-2003 dont 109 résidant au Grand-Duché et 42 en provenance de France. Cela représente plus du quart des élèves de cet établissement. L'Institut Cardijn Lorraine connaît une situation identique. Ce centre scolaire regroupe un total de 141 élèves dont les parents ont leur résidence de l'autre côté de la frontière (109 au Luxembourg et 32 en France)¹². Les différentes unités de l'Institut Cardijn Lorraine d'Athus et de Differt totalisent un effectif global de 776 élèves. Les étudiants frontaliers constituent donc près de 20 % du total. A la différence de l'Athénée Royal, certains de ces jeunes sont internes. Il y a en effet 20 étudiants restant à l'Internat Nazareth de Differt appartenant au centre scolaire. Ce lieu de séjour est utilisé actuellement à 80 % par les élèves dont les parents vivent en France ou au Luxembourg.

Un secteur belge accueillant des élèves français et luxembourgeois issus majoritairement de l'Agglomération du PED

70 % des élèves frontaliers de l'Athénée Royal d'Athus résident dans les parties française et luxembourgeoise de l'Agglomération Transfrontalière. En effet, 69 d'entre eux sont issus des 3 communes luxembourgeoises du Syndicat Intercommunal Kordall (SIKOR) et 33 de l'Agglomération de Longwy. Ce phénomène se retrouve également à l'Institut Cardijn Lorraine où 60% des jeunes frontaliers viennent des communes de l'espace PED (25 de France et 63 du Luxembourg). Ces jeunes français et luxembourgeois vont pour les trois-quarts d'entre eux dans les 2 établissements athusiens de l'Institut contre un quart sur le site de Differt¹³ (Cf Structure de la formation et dynamiques transfrontalières p.12).

Le nombre d'élèves résidant dans les parties française et luxembourgeoise de l'Agglomération et réalisant leur scolarité en Belgique ne se limite pas à ceux présents dans les communes d'Aubange et de Messancy. Il y a hors du territoire couvert par l'Association Transfrontalière, des centres de formation captant également un flux d'étudiants comme par exemple, les Centres d'Education et de Formation en Alternance les plus proches¹⁴.

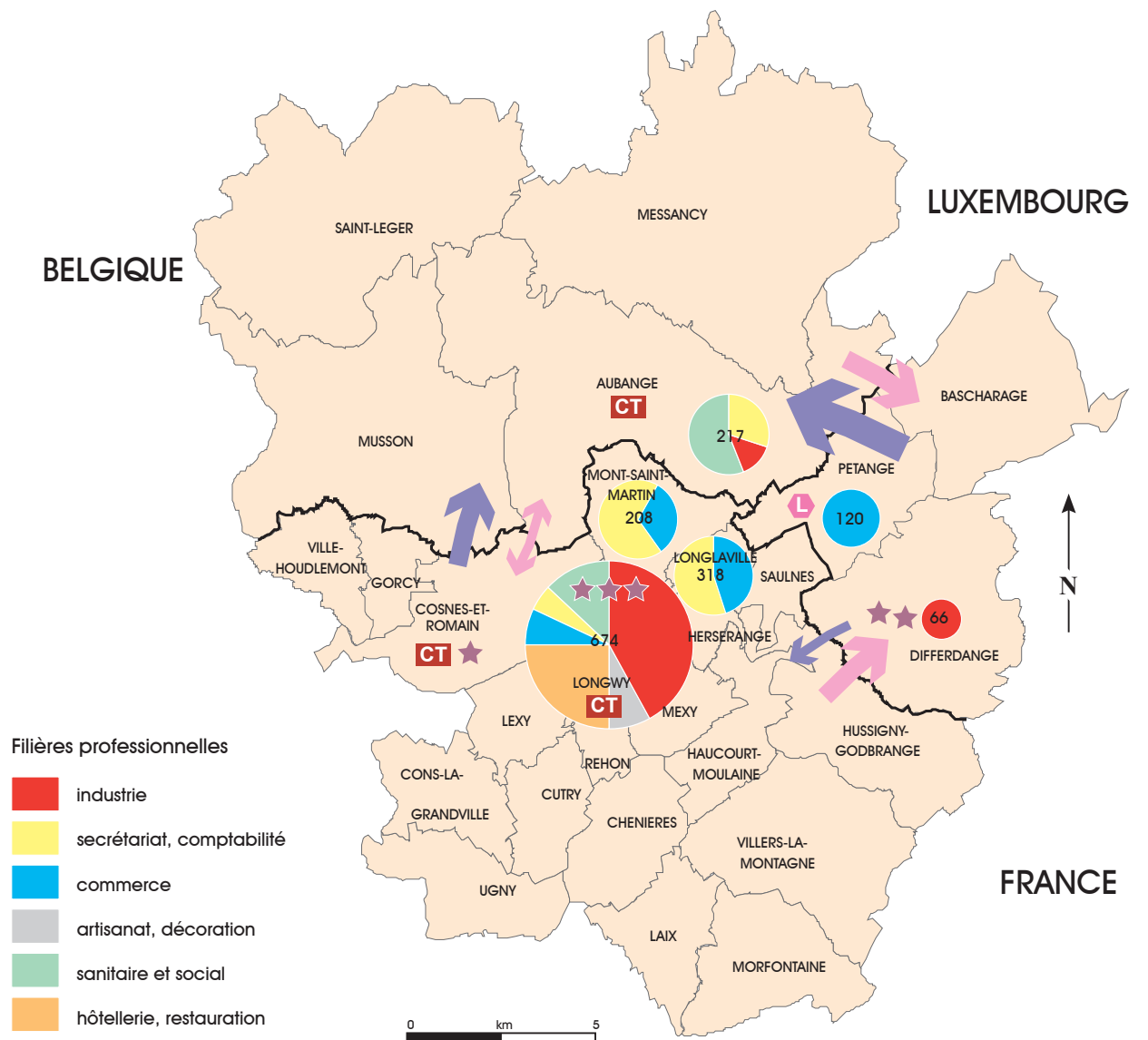
¹¹ Source : Enquête CEPS/INSTEAD auprès des établissements scolaires et centres associés des 3 versants de l'Agglomération du PED - 2003.

¹² Les 2 établissements athusiens regroupent 87 jeunes frontaliers et celui de Differt en accueille 54.

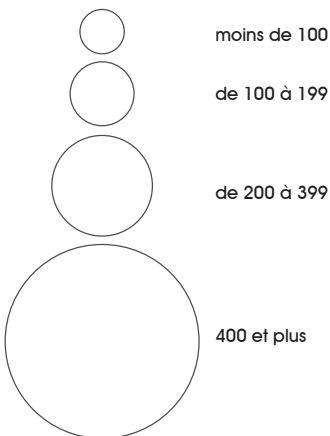
¹³ Source : Enquête CEPS/INSTEAD auprès des établissements scolaires et centres associés des 3 versants de l'Agglomération du PED - 2003.

¹⁴ l'Institut Technique Etienne Lenoir d'Arlon et l'Institut des Arts et Métiers de Pierrard de Virton.

Structure de la formation et dynamiques transfrontalières



Elèves préparant un diplôme professionnel par commune (BTS français inclus)



Source : Enquête CEPS/INSTEAD
Année Scolaire 2002/2003

Une attractivité belge liée en partie à un enseignement professionnel précoce et francophone...

Plusieurs paramètres spécifiques à chaque élève expliquent ce flux franco-luxembourgeois en direction des établissements belges. Quelques différences liées aux systèmes scolaires et à l'offre de formation de proximité peuvent être cependant avancées pour expliquer en partie ce phénomène. Les élèves scolarisés dans un centre français, souhaitant s'orienter dans une section de l'enseignement professionnel le plus tôt possible, ont l'opportunité d'entrer dans un cursus de ce type à partir de 13 ans en Belgique alors qu'ils doivent attendre 15 ans en France¹⁵. Au Luxembourg, l'enseignement est basé sur le multilinguisme et les élèves francophones éprouvant des difficultés avec la langue allemande et se trouvant dans une situation d'échec scolaire peuvent opter pour une formation en français au-delà de la frontière et notamment en Belgique. De plus, les jeunes luxembourgeois souhaitant changer de système scolaire et prendre une orientation professionnelle rapide sont enclins à choisir une structure wallonne plutôt que française pour les raisons précisées précédemment.

...ainsi qu'à une offre de formation de proximité élargie

Il y a enfin, une offre de formations professionnelles plus développée pour certains métiers dans l'espace belge proche de la frontière franco-luxembourgeoise. Ainsi, on constate que l'Athénée Royal d'Athus dispose de 4 formations diplômantes dans les métiers de la santé et du social alors que le bassin de Longwy en possède une seule et que le secteur luxembourgeois local en est totalement dépourvu (Cf. Annexe 2 p. 34)¹⁶.

A l'extérieur de l'Agglomération du PED, l'Institut Technique Etienne Lenoir d'Arlon attire également des jeunes frontaliers locaux souhaitant faire des formations dans la coiffure et l'esthétique ou encore dans le bâtiment, les travaux publics, le secteur de la mécanique/carrosserie et la profession « conducteur poids lourds ». L'Institut Pierrard de Virton a pour sa part notamment des formations dans la construction, les travaux publics, la peinture industrielle et les métiers de l'automobile¹⁷. Ces professions sont préparées dans l'espace thionvillois et à Luxembourg dans les 2 autres pays¹⁸. La distance entre le point de rencontre des 3 frontières du PED et Arlon est 2 fois moins importante que celle séparant le cœur de l'Agglomération aux pôles de Thionville et de Luxembourg. Parallèlement à cela, la plupart des communes françaises les plus peuplées dans le Pays-Haut sont à une dizaine de kilomètres de Virton alors que Thionville se situe à 30 Km.

Il faut signaler également que les élèves de l'aire longovicienne souhaitant faire un Contrat d'Apprentissage en France doivent aller au Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de Pont à Mousson pour les métiers du bâtiment et au pôle de Jarville-la-Malgrange pour les carrières relatives aux transports et à la logistique¹⁹. Les mêmes

¹⁵ C'est à cet âge que commence la préparation aux premiers diplômes professionnels français (CAP et BEP).

¹⁶ Les professions de santé et les professions sociales ne sont accessibles au Grand-Duché qu'aux élèves réussissant dans les voies pédagogiques les plus exigeantes. C'est-à-dire l'enseignement secondaire classique et le régime technique de l'enseignement secondaire technique. Il y a une exception à la règle, la formation d'Aide-Soignant qui est préparée dans le régime professionnel. Parallèlement à cela le lycée Darche en France propose également une formation non diplômante de la santé (Mention Complémentaire « aide à domicile ») et un BEP Bioservices qui relève à la fois de l'hygiène alimentaire et de l'hygiène des locaux. Cette dernière formation a été mise dans la catégorie « Hôtellerie et Restauration » dans le tableau récapitulatif des formations p.35.

¹⁷ Métiers de l'automobile préparés à l'Institut des Arts et Métiers de Pierrard : mécanicien garagiste, carrossier, électricien et électronicien de l'automobile .

¹⁸ A l'exception de la coiffure qui peut se préparer à Esch/Alzette.

¹⁹ Longwy se situe à 100 Km de Pont à Mousson et à plus de 130 Km de Jarville-la-Malgrange.

apprentissages sont proposés dans les proches instituts arlonais et virtonais cités précédemment. C'est pourquoi, à titre d'exemple, l'Institut Pierrard de Virton attire un total de 58 étudiants issus des secteurs français et luxembourgeois de l'Agglomération du PED pour l'année scolaire 2003-2004 (55 de France et 3 des communes de Bascharage, Differdange et Pétange), c'est-à-dire le quart des élèves frontaliers de cet établissement qui cumule au total plus de jeunes résidents français (206) que luxembourgeois (18). L'Institut Pierrard comme l'autre Institut belge Cardijn Lorraine a 20 % de ses effectifs composés de frontaliers²⁰.

Chaque secteur national de l'Agglomération Transfrontalière du PED n'a pas un effectif scolaire suffisant pour offrir la gamme complète des formations professionnelles que l'on trouve sur les pôles urbains périphériques tels qu'Arlon, Thionville et Luxembourg. C'est pourquoi on assiste à une migration d'une partie de la population étudiante locale vers les établissements périphériques. Cela implique des dépenses supplémentaires pour les parents d'élèves et un départ qui peut être définitif si le jeune formé a obtenu à la sortie de sa formation un poste de travail à proximité de sa structure scolaire ou d'apprentissage.

b- Les stages frontaliers : organisation, filières professionnelles concernées, localisation et importance du phénomène

Des lieux de stage transfrontaliers situés en partie au-delà des limites de l'Agglomération du PED

Les formations professionnelles sont conçues dans des cadres nationaux, mais le marché de l'emploi est transfrontalier et une partie des jeunes formés en Belgique et en France passent la frontière pour effectuer leur stage²¹.

Les établissements sont en relation avec un réseau d'entreprises situées dans le pays voisin et dans lesquelles les élèves font des séjours d'apprentissage. Ainsi l'Ensemble Scolaire des Récollets en France place des stagiaires de ses formations « Vente » dans des centres commerciaux belges (Messancy) et luxembourgeois (Foetz, Luxembourg-Ville). Il apparaît également que des étudiants en hôtellerie/restauration du Lycée Darche de Longwy réalisent des stages dans des restaurants luxembourgeois de Bascharage, Luxembourg, Mondorf les Bains, Pétange, Remich, ainsi qu'à Arlon en Belgique. L'Institut Supérieur de la Décoration de Longwy a établi des liens avec des sociétés d'Athus dans lesquelles une partie de ses stagiaires est envoyée. Le Lycée Reiser de Longlaville a des stagiaires de ses formations comptabilité, secrétariat et vente allant dans les entreprises belges (communes et localités d'Arlon, Athus, Aubange et Messancy) et luxembourgeoises (communes et localités de Bascharage, Differdange, Dudelange, Esch/Alzette, Foetz, Luxembourg-Ville, Rodange, Schiffange et Steinsel). Les stagiaires des formations industrielles du Lycée Mézières se rendent également en Belgique (communes d'Aubange, Messancy

²⁰ Source : Institut des Arts et Métiers Pierrard – 2004.

²¹ Ce phénomène ne concerne pas les jeunes en formation technique et professionnelle dans le secteur luxembourgeois. Au cours de l'année scolaire 2002-2003, aucun élève du lycée technique Mathias-Adam n'a effectué de période de formation dans une entreprise située en France ou en Belgique.

et Virton) et au Grand-Duché (communes et localités de Bascharage, Bertrange, Dudelange, Esch/Alzette, Foetz, Kehlen, Leudelage, Lintgen, Luxembourg-Ville, Mamer, Niederkorn, Rodange, Schiffflange, Soleuvre, Steinsel et Windhof). A l'Athénée Royal d'Athus, une partie des stagiaires des formations industrielles va également dans les communes du Grand-Duché. Il y a parallèlement un flux dans la formation qualifiante « Aspirante en Nursing » en direction des crèches françaises (communes d'Herseange et de Longwy) et luxembourgeoises (communes de Bridel et de Luxembourg-Ville). L'Institut Cardjin Lorraine a, quant à lui, des élèves de sa section qualifiante « Technicien en Comptabilité » allant se former dans des firmes de Bascharage, Luxembourg-Ville et Rodange.

Des proportions maximales de stages et de stagiaires frontaliers dans les filières industrielles

Les proportions de stages et de stagiaires frontaliers varient en fonction des filières préparées et des établissements²². L'Ensemble Scolaire des Récollets spécialisé dans la vente, le secrétariat et la comptabilité a 6 % de ses stages effectués dans un des 2 pays voisins (17 stages dont 7 au Luxembourg et 10 en Belgique). Le Lycée français Reiser qui prépare aux mêmes métiers a 9 % de ses stages effectués au-delà de la frontière (37 stages dont 20 au Luxembourg et 17 en Belgique). L'Institut Cardijn Lorraine d'Athus qui forme des comptables, a 50 % de ses jeunes se rendant au Grand-Duché, soit une demi-douzaine d'élèves par an. Le Lycée Darche de Longwy a 17% de ses stagiaires de la filière restauration-hôtellerie partant à l'étranger faire un stage dont les trois-quarts au Grand-Duché (20 personnes) et plus de 20 % en Allemagne (6 personnes)²³. Il y a ensuite 36 % de stagiaires frontaliers dans les formations industrielles du Lycée Mézières de Longwy (70 jeunes sont allés au Luxembourg et en Belgique). Les proportions sont encore plus élevées dans certaines formations industrielles. A titre d'exemple, au cours de l'année 2002-2003, 30 élèves du Lycée Mézières de Longwy inscrits en Bac Professionnel « Outillage de Mise en Forme des Métaux et Electronique, Energie, Eléments Communicants » ont effectué leur stage en Belgique ou au Grand-Duché sur un total de 46 étudiants, soit 65 % d'entre eux. Dans le même temps, 54 % des stagiaires suivant le BTS « Maintenance Industrielle » du Lycée Mézières sont allés en Belgique ou au Luxembourg, soit 19 personnes. Il y a parallèlement à cela une majorité des stages des formations industrielles de l'Athénée Royal d'Athus qui sont effectués au Grand-Duché.

c- Le réseau des acteurs de l'enseignement secondaire

Les relations transfrontalières concernent à la fois les chefs d'établissements et les services d'information et d'orientation scolaires.

De la relation ponctuelle des chefs d'établissement...

Les directeurs de centres de formation de l'Agglomération du PED entretiennent 2 types de relations transfrontalières. Il y a tout d'abord les contacts irréguliers rattachés au changement de systèmes scolaires des élèves. L'arrivée ou le départ d'un étudiant peut donner lieu à des

²² Certains établissements ont des données sur le nombre d'élèves faisant un stage à l'étranger, d'autres ont des informations sur les stages frontaliers effectués. Ce ne sont pas les mêmes données car plusieurs stages peuvent être effectués par le même élève au cours d'une année scolaire.

²³ Un seul étudiant du Lycée Darche de Longwy est allé en stage en Belgique pour l'année scolaire 2002-2003.



échanges entre les structures concernées. Ainsi, par exemple, les responsables des collèges Albert Lebrun de Longwy et Pierre Brossolette de Réhon se sont déjà entretenus avec des membres de l'Institut Technique Etienne Lenoir d'Arlon lorsque des jeunes de leurs établissements ont souhaité aller faire des études professionnelles dans ce centre wallon. Le Lycée Professionnel Darche de Longwy spécialisé dans la restauration et l'hôtellerie a, pour sa part, des relations épisodiques avec le Lycée Technique Hôtelier luxembourgeois de Diekirch et l'Institut Technique Etienne Lenoir belge d'Arlon. Le Lycée Technique Mathias Adam de Differdange a déjà eu, quant à lui, des échanges avec l'Institut Cardijn Lorraine d'Athus lorsque des jeunes du régime préparatoire sont partis en 1^{ère} année d'accueil ou en 2^{ème} professionnelle dans l'établissement athusien.

... à la coopération structurée des centres scolaires

Il y a ensuite les échanges structurés dans le cadre de projets européens. Un projet Léonardo liait le Lycée Professionnel Reiser de Longlaville avec le Lycée Technique d'Esch/Alzette. Cependant les relations se sont arrêtées avec la fin du projet. Actuellement, on constate la présence d'une collaboration culturelle transfrontalière unissant le Collège Albert Lebrun de Longwy, l'Athénée Royal d'Athus et l'Eifel Gymnasium Neuerberg en Allemagne dans le cadre d'un projet COMENIUS. Les échanges étendus sur 3 années scolaires (2001/2004) s'organisent autour d'un thème annuel abordé sous différentes approches²⁴. Les coopérations ne sont donc pas superficielles. Il y a des relations à l'échelle des pôles d'éducation et non au niveau des territoires et plus particulièrement au niveau de l'Agglomération du PED alors qu'il y a une demande de certains centres scolaires pour un transfert d'informations territorialisées et transfrontalières. En effet, plusieurs établissements souhaiteraient avoir une information sur les événements culturels en présence dans un espace comprenant la zone PED et les agglomérations périphériques arlonaise, eschoise et luxembourgeoise.

Les objectifs linguistiques et professionnels de la coopération internationale développée par le Lycée Reiser

Outre les coopérations transfrontalières, les établissements scolaires locaux entretiennent aussi des relations internationales avec des centres équivalents dans le cadre de l'apprentissage des langues vivantes comme cela se pratique dans tous les territoires. Il est important de signaler cependant un cas unique au niveau local associant à la fois les apprentissages linguistique et professionnel. Chaque année, 15 résidents français en formation professionnelle au Lycée Reiser font 3 semaines de stage dans les entreprises allemandes trouvées par la Deutsche Angestellte Akademie de Halle qui en retour envoie 15 jeunes allemands au Lycée de Longlaville qui doit se charger de leur trouver des firmes prêtes à les accueillir.

²⁴ Année 1 : l'euro, année 2 : les modes de vie, année 3 : les fêtes et traditions. Le thème des modes de vie a été abordé à travers les arts plastiques, la musique et le théâtre.

Les mondes de l'éducation et de l'économie : des échanges pour le placement des stagiaires...

Les établissements scolaires entretiennent également des relations transfrontalières avec des entreprises pour trouver des lieux de stages à l'attention de leurs élèves. Le relationnel avec le monde économique peut prendre différentes formes. Il est vrai qu'il y a souvent un noyau dur de firmes accueillant les stagiaires. Cette relation peut être très structurée. Ainsi l'Ensemble Scolaire des Récollets en France a établi un accord de partenariat officiel avec certaines entreprises situées au-delà de la frontière afin d'accueillir des jeunes régulièrement. Des démarches peuvent être développées par les centres d'éducation pour élargir le cercle initial de sociétés. A titre d'exemple, le lycée professionnel Reiser de Longlaville envoie chaque année par mail, à une liste de sociétés luxembourgeoises et belges, les noms des personnes de son établissement à la recherche d'un séjour de formation pratique. Ce même lycée français a effectué une enquête auprès de 600 entreprises luxembourgeoises de plus de 100 salariés en 2002 pour connaître les besoins du Grand-Duché en matière de personnel dans les métiers de la vente, du secrétariat et de la comptabilité. Il fut demandé également à ces firmes si elles souhaitaient prendre des stagiaires et engager des actifs dans un avenir proche. Le taux de réponse à ce sondage fut de 8 %.

...et une formation en phase avec les besoins de main-d'œuvre

En France, les débouchés situés au-delà de la frontière peuvent orienter le contenu des formations professionnelles. Cela est surtout vrai dans le cadre des Formations Complémentaires d'Initiative Locale (FCIL). Ainsi, le Lycée Reiser dispose, depuis l'année scolaire 2002-2003, d'une FCIL « Fiscalité et Comptabilité Luxembourgeoise » comprenant, outre des cours sur ces 2 thèmes spécifiques au Grand-Duché, un apprentissage hebdomadaire de 7h00 en luxembourgeois et un approfondissement des langues anglaise et allemande. Il s'avère que plus de 50 % des personnes inscrites à cette FCIL, soit 7 personnes, avait trouvé un emploi avant la fin des cours pendant la 1^{ère} année. Cette formation est la seule à offrir un enseignement du luxembourgeois en secteur franco-belge alors qu'une partie des débouchés se trouve au Grand-Duché et que la langue luxembourgeoise est un héritage commun sur la bande frontalière. Le Lycée Darche de Longwy avait, pour sa part, un projet de FCIL « Restauration Collective » à l'attention notamment du marché grand-ducal et associant le groupe Sodexho Luxembourg. Cette FCIL n'a pu aboutir faute de candidats.

Des services d'information et d'orientation scolaires disposant d'un programme de travail transfrontalier depuis 2001

Des collaborations transfrontalières existent parallèlement à cela depuis 15 ans entre les organismes chargés d'informer et d'orienter les jeunes au cours de leur scolarité, c'est-à-dire les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) en France, le Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaire (CPOS) du Luxembourg et les Centres Psycho-Médico-Sociaux (PMS) de Wallonie. Les différents CIO Mosellans et Meurthe et Mosellans proches de la frontière (dont celui de Longwy) se sont engagés avec les SPOS grand-ducaux (Services de Psychologie et d'Orientation Scolaire) et les PMS de la Province de Luxembourg dans un programme d'actions transfrontalier sur la période 2001-2006. Cette coopération est réalisée à travers un projet Interreg IIIA. Elle consiste à la fois à tenir des réunions de travail et à produire des brochures transfrontalières sur les formations disponibles. Ces organismes planifient également des forums thématiques et des visites d'entreprises à l'attention des élèves et de leurs professeurs.



3- Les centres de l'enseignement supérieur du territoire et leurs formations²⁵

a- L'IUT Henri Poincaré de Cosnes-et-Romain

Des cursus universitaires de type Bac+2 à Bac+4 dans les métiers industriels et tertiaires

L'Institut Universitaire de Technologie Henri Poincaré à Cosnes-et-Romain rattaché à l'Université de Nancy I s'adresse aux élèves possédant au moins un baccalauréat. Il dispense tout d'abord des formations de 2 ans sanctionnées par des Diplômes Universitaires de Technologie (DUT). Il y a actuellement 3 DUT préparés, 2 d'entre eux sont orientés vers l'industrie²⁶ et le 3^{ème} a une finalité tertiaire²⁷. On constate ensuite l'existence de 6 diplômes préparés en 1 an et de niveau Bac+3, c'est-à-dire des Licences Professionnelles (LP), des Diplômes d'Ingénieur Technologue (DIT) et un Diplôme National de Technologie Spécialisé (DNST). Il apparaît que 2 de ces formations conduisent à des emplois dans le secteur secondaire²⁸. Les 4 autres permettent d'envisager des carrières dans le secteur tertiaire²⁹.

Des formations à finalité professionnelle impliquant des séjours de pratique en entreprise

L'IUT a 516 étudiants pour l'année 2002/2003 dont 395 dans les sections menant au DUT et 121 dans celles préparant aux Diplômes Bac + 3. Les élèves de fin de 2^{ème} année de DUT et en licence professionnelle sont amenés à faire respectivement 10 et 16 semaines de stage industriel minimum. Cela concerne annuellement une centaine d'individus. Depuis cette année, ceux de 1^{ère} année « Génie Thermique et Energie » partent un mois en stage ouvrier (30 personnes). Il apparaît qu'entre 45 et 60% des individus ayant acquis un DUT ne poursuivent pas leurs études et sont donc sur le marché du travail. Ceux disposant d'un DUT « Gestion des Entreprises et des Administrations » ont des débouchés principalement au Luxembourg, mais également en Meurthe et Moselle et en Moselle alors que les diplômés en « Génie Electrique et Informatique Industrielle » sont recrutés dans toute la Lorraine, l'Alsace, la Région Parisienne ainsi qu'au Grand-Duché. Les étudiants formés en « Génie Thermique et Energie » sont plus recrutés en Alsace-Lorraine qu'au Luxembourg.

Une mobilité transfrontalière réduite des étudiants

Aucun de ces élèves ne réside de l'autre côté de la frontière au cours de cette année académique bien qu'il n'y ait pas de réglementation empêchant cette mobilité³⁰. Il apparaît également qu'une vingtaine de personnes seulement partent à l'étranger faire un stage³¹. Le franchissement de la frontière se fait donc principalement lors de la recherche d'un emploi et en direction du Grand-Duché.

²⁵ Seuls les centres accordant uniquement un enseignement supérieur sont ici présentés. Les lycées du second degré Mézières et des Récollets ainsi que l'Institut Supérieur de la Décoration de Longwy offrent également des formations du supérieur (BTS). Ces dernières ont été présentées dans les parties consacrées aux établissements du secondaire et des centres assimilés.

²⁶ DUT « Génie Thermique et Energie » et « Génie Electrique et Informatique Industrielle ».

²⁷ DUT « Gestion des Entreprises et des Administrations ».

²⁸ LP « Production Industrielle option Electrohydraulique », LP « Energie et Génie Climatique option Génie Climatique et Froid Industriel ».

²⁹ LP « Commerce option Commercialisation de Technologie », DIT « Banque Assurance Europe option Gestion de Patrimoine », DIT « Acquisition et Traitement en Temps Réel de l'Information » et DNST « Acquisition et Traitement en Temps Réel de l'Information ».

³⁰ Le recrutement réalisé est avant tout longovicien pour le DUT « Gestion des Entreprises et des Administrations », local, nord-mosellan et étranger (10 non ressortissants français résidant à l'intérieur des limites hexagonales) pour le DUT « Génie Electrique et Informatique Industrielle », local et mosellan pour le DUT « Génie Thermique et Energie » et national pour les 3 licences professionnelles.

³¹ 80 % d'entre eux se rendent au Luxembourg dans le secteur bancaire et financier.

Des échanges institutionnels avec les acteurs belgo-luxembourgeois de la formation et de l'entreprise

Les liens transfrontaliers existent surtout au niveau des acteurs de la formation. En effet, l'IUT a des relations avec la Haute Ecole Robert Schuman d'Arlon (école d'ingénieur) notamment concernant la licence professionnelle. Il a également des contacts avec le Centre de Recherche Public Henri Tudor du Grand-Duché par le biais des travaux de l'équipe de recherche de la formation « Gestion des Entreprises et des Administrations ». De plus, ce pôle universitaire a des contacts avec des entreprises industrielles et tertiaires localisées en Belgique et au Luxembourg.

Un IUT disposant également d'autres formations sur son site

Outre les sections proprement dites de l'IUT, il y a également sur le site de Cosnes-et-Romain la 1^{ère} année de formation de la faculté des sports de Nancy qui s'adresse à des élèves disposant d'un baccalauréat (86 personnes pour l'année universitaire 2002/2003). Les personnes formées pendant un an, doivent ensuite poursuivre leur cursus à Nancy pour obtenir un diplôme en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (DEUG, Licence, Maîtrise). Il y a également sur le site de Cosnes-et-Romain, une formation cohabilitée par les Universités de Metz et de Nancy I, une Maîtrise de Science et Technique (MST) à dimension transfrontalière intitulée « Développement Local de l'Emploi ». Ce diplôme préparé en 2 ans et de niveau Bac + 4 concerne 25 étudiants au cours de la même année scolaire³².

b- Les 2 centres luxembourgeois

Un enseignement anglophone pour des étudiants en quasi-totalité non luxembourgeois

La Commune de Differdange dispose de 2 organismes dispensant des formations de l'enseignement supérieur dont la finalité première n'est pas l'intégration immédiate dans la vie professionnelle. Les étudiants de ces formations poursuivent généralement ensuite leurs études sur d'autres territoires. De plus, contrairement à l'IUT de Longwy, la quasi-totalité des étudiants en présence sont étrangers et n'ont pas le français comme langue maternelle. Enfin l'enseignement est dispensé en anglais.

Il y a tout d'abord le Centre Européen John E. Dolibois de l'Université américaine de Miami (Ohio) accueillant uniquement des étudiants américains venant un semestre en Europe dans le cadre de leur cursus universitaire. L'histoire et la culture européennes constituent le cœur de l'enseignement outre la poursuite des matières commencées aux Etats-Unis par les 120 étudiants en présence³³. Il y a ensuite le centre d'études CEPS/INSTEAD³⁴ qui dispose, dans le cadre de ses missions légales, d'une « Graduate School » en sciences économiques et sociales. Le Master International en Analyses des Politiques Sociales « IMPALLA » organisé par le Luxembourg, l'Université Catholique de Leuven et des Partenaires Associés est la pierre angulaire de cette « Graduate School ». Cette formation d'un an, s'adresse à un nombre restreint d'étudiants (16 élèves pour l'année 2002/2003) disposant au minimum de 4 années

³² Source : Enquête CEPS/INSTEAD auprès des centres d'enseignement supérieur de l'Agglomération du PED – 2003/2004.

³³ Les étudiants sont en moyenne 120 par semestre et 60 pendant les mois de Mai et de Juin.

³⁴ Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques – International Networks for Studies in Technology, Environment, Alternatives, Development.



d'Université réussies en lien avec le contenu de la formation. Les étudiants pris sur dossier à l'échelle internationale effectuent une partie de leur année à Differdange et une autre à l'Université Catholique de Leuven en Belgique³⁵.

³⁵ Source : Enquête CEPS/INSTEAD auprès des centres d'enseignement supérieur de l'Agglomération du PED – 2003/2004.

Conclusion

L'Agglomération Transfrontalière regroupe un total de 18 centres formant des jeunes sous statut scolaire. Il y a également 6 structures proposant des cursus de l'enseignement supérieur dont 3 établissements français dispensant aussi des cours du second degré. Ce sont au total plus de 9 000 jeunes qui ont été formés pour l'année scolaire 2002-2003 dans l'ensemble de ces structures dont 8 120 élèves et 900 étudiants. Cette approche globale cache de fortes disparités spatiales. Le secteur français concentre tout d'abord un grand nombre d'établissements. L'Agglomération Longovicienne cumule 80 % des structures du second degré et les deux tiers de la population scolaire. Il est possible de constater ensuite que 15 des 18 centres du secondaire regroupant les trois-quarts des jeunes formés se situent au cœur de l'Agglomération, dans un triangle Longwy, Athus et Pétange. Enfin, la commune de Longwy regroupe 40 % des établissements du second degré et le tiers des élèves.

Le territoire se caractérise également par d'importantes proportions d'élèves dans les filières non généralistes du second degré. La structure scolaire présente est héritée d'un système économique local absorbant les jeunes disposant d'une formation pratique relativement courte répondant aux besoins des entreprises. Les 2 établissements belges locaux sont polyvalents, mais 40 % de leurs effectifs sont dans les sections techniques ou professionnelles. 60 % des jeunes sous statut scolaire inscrits dans les lycées français suivent également un cursus technologique ou professionnel. Enfin le seul établissement de l'enseignement secondaire sur le versant luxembourgeois du territoire est un lycée technique. Les jeunes préparant un diplôme à finalité professionnelle représentent un peu moins de 20 % de l'ensemble de la population scolaire de l'espace PED, soit 1 600 individus. La filière industrielle est celle dans laquelle est proposée le plus grand nombre de formations (16 diplômes). Au regard des effectifs formés, le nombre de jeunes est équivalent dans les sections industrielles, secrétariat-comptabilité et commerce avec une moyenne de 390 élèves pour l'année 2002-2003. Les carrières sanitaires et sociales et les métiers de l'hôtellerie et de la restauration regroupent chacune d'entre elles deux fois moins de jeunes.

Ces formations professionnelles ne sont pas dispensées d'une manière égale sur l'intégralité de l'espace transfrontalier. L'industrie est tout d'abord la seule filière présente sur les 3 versants du territoire. Il y a ensuite des formations concentrées dans certains établissements. Enfin, la partie française du territoire constitue un bassin de formation à part entière. C'est pourquoi elle regroupe des formations dans l'ensemble des filières présentes localement contrairement aux versants belge et luxembourgeois. A cette concentration des apprentissages professionnels s'ajoute un regroupement d'une majorité de jeunes formés en France. Les trois-quarts d'entre eux sont dans les établissements de l'Agglomération de Longwy.

L'Agglomération Transfrontalière se caractérise également par des flux d'élèves du secondaire au-delà des frontières. Ce sont surtout les établissements belges qui attirent un flux frontalier, entre 20 et 25 % de leur population scolaire viennent de France et du Grand-Duché. Une majorité de ces élèves frontaliers réside sur les versants français et luxembourgeois de l'Agglomération du PED. Les stages de la formation professionnelle dans les entreprises engendrent également des flux de jeunes hors des limites nationales. C'est avant tout en direction des entreprises luxembourgeoises que ces déplacements sont orientés et dans les filières industrielle et hôtellerie-restauration.

Parallèlement à cela, le territoire dispose de plusieurs réseaux transfrontaliers d'acteurs de l'éducation et de la formation. Une coopération culturelle lie 2 établissements locaux sur des thématiques nationales et européennes et il y a une demande de centres locaux pour une information culturelle transfrontalière régionale. A cette collaboration au niveau de la culture, s'ajoutent des liens entre des structures proposant des formations professionnelles et les entreprises afin de placer des stagiaires. Enfin une coopération s'est mise en place entre les services chargés de l'information et de l'orientation des élèves dans les 3 pays.

L'enseignement supérieur est représenté exclusivement sur les versants français et luxembourgeois de l'espace PED. Les établissements français proposent très majoritairement des cursus courts dont l'objectif est de permettre aux étudiants d'intégrer rapidement le marché de l'emploi (BTS, DUT, Licence Professionnelle). L'industrie, le commerce, la gestion et les services bancaires sont les domaines principaux de formation. Une partie des personnes formées trouve des débouchés au Grand-Duché. La situation luxembourgeoise est différente. Les centres du supérieur dans le secteur grand-ducal accordent des enseignements s'inscrivant sur le long terme. Les étudiants quittant les structures locales poursuivent généralement leurs études.

Le territoire se caractérise donc par de nombreux équipements de formation à l'attention d'un public scolaire et étudiant. Il y a une grande diversité de structures et une répartition inégale sur le territoire des établissements et des personnes formées. Des réseaux d'acteurs de l'éducation existent en transfrontalier concernant la culture, une situation favorable au renforcement de l'identité culturelle de l'espace PED. Des liens sont présents également en matière de formation professionnelle. Les échanges sont possibles pour adapter les apprentissages aux besoins des entreprises. Cependant il y a un manque d'effectifs scolarisés sur chaque secteur de l'Agglomération Transfrontalière pour monter de nouvelles formations répondant à une demande ciblée des firmes. Le renforcement de la coopération transfrontalière en matière de formation peut apparaître comme une réponse aux défis de l'emploi émanant de grands projets de développement tels que celui d'Esch/Belval.

Annexes

Annexe 1 : Une approche synthétique des systèmes d'éducation	24
Annexe 2 : Diplômes à finalité professionnelle préparés dans les établissements du second degré sur l'Agglomération du PED pour l'année scolaire 2002-2003	34
Annexe 3 : Acteurs contactés dans le cadre du volet « Equipements de l'Enseignement Secondaire et Supérieur » du Schéma de Développement de l'Agglomération du PED	36
Annexe 4 : Equipe technique de l'Association Transfrontalière de l'Agglomération du PED en charge du volet « Equipements de l'Enseignement Secondaire et Supérieur » du Schéma de Développement	38

Annexe 1 :

Une approche synthétique des systèmes d'éducation

1- Une Agglomération Transfrontalière et 3 cycles scolaires bien distincts

Tous les enfants du territoire entrent dans le système préscolaire à partir de 3 ans et commencent un enseignement primaire 3 années plus tard. Ce 1^{er} degré d'éducation se termine à l'âge de 11 ans pour les enfants suivant une scolarité normale en France et un an après dans les systèmes belge et luxembourgeois. A la fin de ce niveau de scolarisation unique, le second degré diffère dans les 3 pays (Cf. *Organigramme comparatif de l'éducation pré-scolaire et de l'enseignement primaire et secondaire dans les 3 secteurs nationaux de l'Agglomération du PED p.33*).

Une orientation des élèves dès l'entrée dans le 2nd degré au Luxembourg, un cursus professionnel précoce en Belgique et un collège unique français

L'orientation des élèves dans les sections générales, techniques et professionnelles commence dès l'entrée dans le secondaire au Luxembourg (à l'âge de 12 ans). En Belgique, un enseignement professionnel peut commencer à être préparé à partir de 13 ans. La spécialisation des enseignements débute à partir de 15 ans en France pour la très grande majorité des élèves. Avant cet âge, les enfants éprouvant de très grandes difficultés peuvent bénéficier d'un enseignement théorique au contenu plus professionnel dès l'entrée dans le secondaire³⁶.

Une offre maximale d'orientations possibles pour les élèves à partir de 15 ans

C'est à partir de l'âge de 15 ans que l'on trouve la plus grande diversité d'orientations possibles pour les enfants de l'Agglomération Transfrontalière (14 sections différentes). Les premiers diplômes à vocation professionnelle peuvent être obtenus à partir de 17 ans en France (CAP, BEP)³⁷ et au Luxembourg (CITP)³⁸ et à partir de 18 ans en Belgique (CQ6)³⁹. Les étudiants français disposant d'un CAP, d'un BEP ou d'un Bac Professionnel (acquis normalement à 19 ans) peuvent poursuivre leur scolarité pendant un an pour obtenir une « Mention

³⁶ Le système français dispose de nombreuses sections et classes d'adaptation en fonction des problèmes rencontrés par l'élève dans les établissements scolaires polyvalents des 4 premières années du cursus secondaire, les collèges. Il y a notamment les Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) et les Classes Relais pour toutes les années d'étude. Ces enseignements ne s'adressent pas aux élèves souffrant d'un handicap mental ou physique pour lesquels il y a, comme dans les 2 autres pays, les structures bien spécifiques de l'éducation différenciée.

³⁷ Ces 2 diplômes sont de niveau ouvrier ou employé. L'insertion professionnelle est privilégiée avec le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) alors que la poursuite d'étude est favorisée avec le Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) en vue de passer le Bac Professionnel en 2 ans. Ce dernier diplôme permet d'avoir un niveau technicien ou ouvrier hautement qualifié. L'intégration au marché du travail est l'objectif du Bac Professionnel alors que la poursuite des études est conseillée pour les jeunes disposant du Brevet de Technicien sanctionnant aussi une formation de technicien hautement qualifié.

³⁸ Le Certificat d'Initiation Technique et Professionnelle en 2 ans s'adresse aux élèves ne pouvant pas atteindre dans les délais, les objectifs du régime professionnel et notamment les aspects théoriques. Ces élèves pourront passer ultérieurement le Certificat d'Aptitude Technique et Professionnel (CATP) qui est le diplôme sanctionnant après 3 ans d'étude une qualification professionnelle. Les élèves éprouvant également des difficultés pour obtenir dans les délais le CATP peuvent passer en 3 ans le Certificat de Capacité Manuelle (CCM).

³⁹ L'élève disposant du Certificat de Qualification de 6^{ème} année (CQ6) a un niveau d'ouvrier qualifié dans l'enseignement professionnel et de technicien qualifié dans l'enseignement technique de qualification. Les étudiants en possession du CQ6 peuvent poursuivre leurs études pendant un an pour obtenir le CQ7 qui correspond au Bac Professionnel français. Ils peuvent ensuite théoriquement faire des études supérieures non universitaires dans les Hautes Ecoles. Ces dernières dispensent notamment des formations d'ingénierie Industrielle.



Complémentaire » dont la FCIL⁴⁰ qui n'est pas un diplôme, mais un acquis confortant la formation initiale. Les diplômes permettant une poursuite des études supérieures sont acquis à partir de 18 ans en Belgique (CESS)⁴¹ et en France (Baccalauréats Généraux, Baccalauréats Technologiques et Baccalauréats Professionnels) et un an plus tard au Grand-Duché (DFES, DFEST et DT)⁴². Une fois le CESS obtenu, les élèves belges peuvent rester une année supplémentaire dans certains établissements secondaires pour mieux se préparer à l'entrée en université. Cette possibilité n'est pas offerte dans tous les établissements (Cf. Organigramme comparatif de l'éducation pre-scolaire et de l'enseignement primaire et secondaire dans les 3 secteurs nationaux de l'Agglomération du PED p.33).

Enfin, des établissements français et luxembourgeois du second degré (lycées) peuvent offrir des formations post-baccalauréat (BTS)⁴³. Les centres français ont aussi parfois des classes de préparation d'entrée dans les grandes écoles scientifiques, commerciales et de la fonction publique.

2- L'enseignement dans le second degré : structure et accessibilité

Des établissements spécialisés en fonction des enseignements en France et au Luxembourg

La structure des établissements d'enseignement secondaire est différente dans les 3 versants du territoire. En Belgique, un établissement peut avoir des sections générales, techniques et professionnelles pour l'intégralité du cursus scolaire (Athénées Royaux de la Communauté Française, établissements de l'enseignement libre). Au Luxembourg, on distingue généralement dès l'entrée dans le secondaire, les lycées classiques préparant essentiellement aux sections générales et les lycées techniques dispensant des cours techniques et professionnels. En France, les 4 premières années du cursus se déroulent dans un établissement unique, le collège. Une fois l'orientation réalisée à la fin de la dernière année de collège, les élèves intègrent généralement des établissements spécialisés, le lycée d'enseignement général, le lycée d'enseignement technologique ou le lycée professionnel régional. Il n'est pas impossible cependant qu'un établissement français regroupe à la fois les filières générales, technologiques et professionnelles (Ex : Le Lycée Alfred Mézières de Longwy).

⁴⁰ La Formation Complémentaire d'Initiative Locale.

⁴¹ Le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur.

⁴² Le Diplôme de Fin d'Etudes Secondaires, le Diplôme de Fin d'Etudes Secondaires Techniques et le Diplômes de Technicien. Le DT prépare les jeunes en formation de technicien à la vie active, il certifie également qu'ils sont aptes à faire des études supérieures dans une spécialité correspondant à leurs études. Les élèves en section santé et professions sociales acquièrent leur DFEST un an après les autres étudiants préparant ce même diplôme, c'est-à-dire à partir de 20 ans.

⁴³ Le Brevet de Technicien Supérieur préparé en 2 ans.

Une accessibilité à échelle variable des centres d'éducation par les élèves

La liberté de choix de l'établissement par les parents d'élèves fluctue également en fonction des pays. Les étudiants présents dans l'enseignement public français doivent aller au cours des 4 premières années de la scolarité secondaire, sauf dérogation, dans le collège affecté à la zone de résidence de leurs parents. Cette règle se maintient lors du passage au lycée public, sauf si l'établissement de la « circonscription scolaire » ne prépare pas à l'orientation prise. Il y a par contre une totale liberté dans le système privé. Au Luxembourg, une fois l'orientation faite à la fin du primaire, les parents peuvent inscrire leur enfant dans l'établissement scolaire public de leur choix sauf si l'élève est orienté dans le régime préparatoire (classes modulaires de l'enseignement technique). A ce moment là, le jeune ne peut aller que dans l'établissement technique affecté à sa zone de résidence et offrant le régime préparatoire. Dans les autres cas de figure, les vœux d'inscription émis par les parents peuvent concerner tous les lycées du pays offrant la filière dans laquelle l'étudiant est orienté. Ce sont les établissements qui décident ou pas d'accepter les enfants en tenant en compte, en règle générale de la proximité géographique de l'élève. Parallèlement à cela, une démarche individuelle peut être faite en direction des établissements privés. En Belgique, il n'y a pas de procédures limitant la mobilité scolaire nationale.

Enfin, il y a des distinctions concernant le coût de la scolarité des élèves. En Belgique et au Luxembourg, les enseignements dans les établissements publics et privés sont gratuits alors qu'en France la gratuité ne concerne que les établissements de l'Etat.

3- Les langues de l'acquisition du savoir

L'unilinguisme franco-wallon et le caractère polyglotte de l'enseignement luxembourgeois

La langue d'apprentissage des disciplines non linguistiques est le français dans les établissements en France et en Communauté Française belge. Des centres scolaires français peuvent avoir des sections internationales, orientales, européennes et régionales dans lesquelles la langue nationale perd son caractère exclusif. Mais cela ne concerne qu'une minorité d'établissements à l'échelle de l'hexagone. Il faut préciser cependant que, dans les 2 pays, l'apprentissage d'autres idiomes existe en tant que matière dès l'enseignement primaire et plus précisément à partir de 10 ans en Wallonie ainsi qu'à Bruxelles-Capitale et de 8 ans en France.

Au Luxembourg, il y a une alternance des langues luxembourgeoise, allemande et française au cours de la scolarité. Le luxembourgeois est la seule langue utilisée en maternelle. Son utilisation se poursuit au cours des premières années du cycle primaire. L'allemand et le français sont introduits dans le 1^{er} degré respectivement à partir de l'âge de 6 ans et de 7 ans en tant que matière. A la fin du primaire, la langue allemande devient la langue d'apprentissage des matières non linguistiques et elle le reste pendant les 3 premières années du cursus secondaire pour la majorité des cours. A partir de la classe de 4^{ème} de l'enseignement secondaire classique et de la classe de 10^{ème} du régime technique



surtout dans les filières administratives et commerciales (enfants de 15-16 ans), le français remplace l'allemand comme langue des acquis, un basculement linguistique qui peut poser certains problèmes d'adaptation initiaux chez certains élèves. L'allemand reste cependant dominant dans le régime de la formation de techniciens et dans le régime professionnel. Le luxembourgeois se maintient quant à lui dans le régime professionnel pour certaines formations comme par exemple dans l'enseignement des techniques de vente. Les élèves luxembourgeois sont amenés à étudier, outre les 3 langues nationales grand-ducales, des idiomes étrangers en passant dans l'enseignement secondaire.

4- L'éducation, les jeunes et le monde de l'entreprise : armature et cohérences de la formation professionnelle initiale

Des formations décidées par les organismes de tutelle...

Les enseignements professionnels présents dans les établissements du secondaire sont décidés par les autorités de tutelle dans les 3 pays. C'est-à-dire le Ministère de la Communauté Française pour la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale, les Rectorats d'Académie et les Conseils Régionaux en France et le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports au Grand-Duché.

...en fonction des besoins et des demandes perçus...

Dans les 3 pays, les apprentissages sont établis en fonction de la demande des étudiants, des besoins des entreprises et des financements mobilisés. Les formations sont ensuite mises en place avec un souci de cohérence au niveau local par les structures décisionnelles supérieures.

... sur des espaces de cohérence d'échelle variable...

Cet espace de coordination est la Province de Luxembourg pour les 4 communes belges de l'Agglomération du PED. Il y a sur ce territoire provincial des secteurs de formation dits « protégés » pour lesquels il faut un accord mutuel des établissements libres et publics avant que de nouveaux apprentissages soient établis. C'est par exemple le cas de la profession « conducteur poids lourds » dont la formation ne peut être dispensée actuellement qu'à l'Institut Technique Etienne Lenoir d'Arlon. Il y a ensuite pour les secteurs non protégés, une cohérence dans les systèmes public et privé. Les formations décidées par le Ministère sont généralement différentes dans les établissements de la Communauté Française (Athénées Royaux). Parallèlement à cela, au sein de l'Institut Cardijn Lorraine présent sur l'Agglomération du PED, il faut que le pouvoir organisationnel valide, via les Unités Conventionnelles de Programmation (UCP), les formations souhaitées par ses différentes composantes pour éviter une concurrence interne. En France, c'est au niveau des Bassins Education Formation (BEF) encore appelés Districts que l'Etat et la Région organisent l'offre de formation. Le secteur français du territoire transfrontalier fait partie du BEF de Longwy. Au Luxembourg, les sections d'enseignement sont réparties à l'échelle nationale. Il y a ensuite des réseaux d'établissements régionaux comme par exemple la coopération associant les lycées techniques de Dudelange, Differdange/Pétange et Esch/Alzette dans la Région Sud.

...et pouvant être maintenues pendant des décennies

Les formations établies peuvent ensuite être pérennisées tant qu'il y a une demande de la part des élèves. La grande majorité des formations présentes sur le Bassin de Longwy sont en place depuis 30 ans. Au Luxembourg, les sections présentes au Lycée Mathias-Adam ont été réformées au début des années 1990⁴⁴.

Une certaine capacité d'initiative des établissements français et belges

Les lycées professionnels régionaux français peuvent être à l'origine de nouveaux apprentissages. Ce sont les Formations Complémentaires d'Initiatives Locales (FCIL) préparées en 1 an, postérieures au BEP et au Bac Professionnel et dont l'objectif est d'adapter la formation initiale aux besoins de l'entreprise. Les établissements souhaitant mettre en place une FCIL doivent présenter au Rectorat et au Conseil Régional une analyse de la situation de l'emploi au niveau local voire transfrontalier ainsi qu'une mise en perspective des débouchés pour les personnes formées. Le prolongement des FCIL est décidé chaque année par les autorités de tutelle. En Belgique, les Athénées Royaux d'une zone d'éducation peuvent élaborer en concertation de nouveaux apprentissages sans l'appui financier supplémentaire du Ministère. Cela suppose qu'ils puissent dégager les volumes horaires nécessaires dans l'enveloppe existante. L'ouverture de ces préparations professionnelles implique donc l'arrêt d'autres formations à l'échelle de la zone éducative.

Des centres scolaires n'ayant pas le monopole de la formation des jeunes en France et en Belgique

Les établissements du secondaire ne sont pas les seuls en secteur français et belge dans lesquels les élèves non majeurs peuvent acquérir des diplômes professionnels. En Wallonie, on distingue tout d'abord les Centres de Formation Permanente (CFP) du Ministère Wallon des Classes Moyennes qui dispensent des cours théoriques à raison de 2 jours par semaine pendant 3 années à des jeunes de 15 ans souhaitant acquérir le Certificat de Fin d'Apprentissage⁴⁵. Il y a ensuite les Centres d'Education et de Formation en Alternance (CEFA) habilités à accorder des attestations de capacité et des équivalences de diplômes CQ6 et CQ7 sanctionnant des études de 3 ans maximum. Ils sont ouverts à des étudiants de 15 à 18 ans. L'enseignement se fait pour moitié dans le CEFA et pour moitié dans une entreprise. En France, ce sont les Centres de Formation Professionnelle (CFA) qui assurent la partie théorique de l'apprentissage en alternance. Ces derniers sont en mesure de donner des formations conduisant aux diplômes préparés dans les établissements scolaires professionnels (CAP, BEP, Bac Professionnel), mais aussi les diplômes de l'enseignement supérieur (BTS, DUT, Diplômes d'Ingénieur...). Ce cursus se fait dans le cadre d'un Contrat d'Apprentissage liant un jeune et une société. Il dure 2 ans et la formation dans les CFA varie entre 400 et 1 600 h/an. Au Luxembourg, l'apprentissage en alternance école-entreprise concerne directement l'enseignement secondaire technique et l'enseignement post-secondaire de type BTS⁴⁶.

⁴⁴ Source : Enquête CEPS/INSTEAD auprès des établissements scolaires et centres associés des 3 versants de l'Agglomération du PED – 2003.

⁴⁵ La formation pratique en entreprise est de 4 jours par semaine.

⁴⁶ Source : Répertoire des formations initiales qualifiantes Belgique, France, Luxembourg – CIO de Longwy – Janvier 2001.



Une 1^{ère} approche du monde du travail grâce aux stages de découverte en France et au Luxembourg

Avant d'entrer sur le marché de l'emploi, les élèves ont une première approche de l'entreprise par le biais des stages professionnels. Il y a tout d'abord des stages de découverte du monde du travail. Ces derniers sont de courte durée (entre 5 et 10 jours par an) et ils s'adressent à des élèves français (classes de 4^{ème} et 3^{ème} du collège, étudiants entre 13 et 14 ans) et luxembourgeois (élèves de 15 ans et plus du régime préparatoire de l'enseignement technique et élèves de la classe de 9^{ème} de l'enseignement technique pratique⁴⁷, jeunes de 14 ans et plus).

Des stages professionnels durant entre 10 jours et 3 mois par an...

Outre ces périodes d'initiation à la vie active permettant aux jeunes de déterminer leur orientation, il y a des stages en entreprise conditionnant en partie l'obtention des diplômes préparés dans les sections professionnelles. Ainsi en France, la préparation au CAP et au BEP (élève de 15 et 16 ans) ainsi qu'au Bac Professionnel (élèves de 17 et 18 ans) implique des passages en firme variant entre 4 et 8 semaines par an. Les BTS de l'enseignement supérieur dispensés dans les établissements secondaires requièrent quant à eux des périodes entre 3 et 13 semaines annuelles dans des firmes. En Belgique, tous les élèves en 5^{ème} et 6^{ème} professionnelle et technique de qualification (étudiants à partir de 16 et 17 ans) doivent faire un stage variant entre 10 jours et 1 mois par an. Au Luxembourg, les jeunes de 12^{ème} et de 13^{ème} année en Formation de Technicien (élèves de 17 et 18 ans) effectuent pour leur part un stage d'un mois par an dans le secteur d'activité qu'ils ont choisi. Les BTS de l'enseignement post-secondaire dispensés dans les établissements secondaires techniques requièrent quant à eux des périodes entre 6 et 11 semaines annuelles dans les entreprises.

...voire jusqu'à 4 jours par semaine pendant 3 ans pour certains élèves des lycées techniques luxembourgeois.

Il faut signaler enfin que de très longues périodes de pratique professionnelle (jusqu'à 4 jours par semaine en entreprise pendant 3 ans) peuvent être obligatoires pour certains métiers préparés dans le cadre du régime professionnel de l'enseignement technique grand-ducal menant au CATP, au CCM ou au CIP⁴⁸. Il y a en effet, 3 possibilités en fonction des métiers préparés. On constate tout d'abord l'existence d'une filière dite « de plein exercice » qui suppose un passage intégral de 3 ans en établissement scolaire. Les lycées ont ensuite un régime concomitant. Ce dernier implique un séjour triennal en entreprise et un enseignement théorique au Lycée ne durant en principe que 8 heures par semaine. Il y a enfin à mi-chemin le régime mixte qui suppose une ou deux années de formation « de plein exercice » suivies d'une ou de deux années d'apprentissage. Ce régime s'étend également sur 3 ans maximum. Ces stages de longue durée sont comparables à ceux réalisés dans le cadre des formations en alternance françaises et belges préparées par les centres CFA, CFP et CEFA⁴⁹.

En France et en Belgique, l'étudiant doit trouver lui-même l'entreprise dans laquelle il va effectuer sa formation pratique. Cependant, il peut être assisté en cela par ses professeurs qui ont tissé des liens avec le milieu entrepreneurial du territoire. Au Grand-Duché, les étudiants devant effectuer un stage de découverte sont appuyés par les SPOS (Services

⁴⁷ Les élèves inscrits en 9^{ème} théorique et en 9^{ème} polyvalente de l'enseignement technique ont également la possibilité de faire un stage en entreprise, mais cela n'est pas obligatoire.

⁴⁸ Un contrat d'apprentissage lie dans ce cas le jeune à une entreprise

⁴⁹ Source : Répertoire des formations initiales qualifiantes Belgique, France, Luxembourg – CIO de Longwy – Janvier 2001 et Enquête CEPS/INSTEAD auprès des établissements scolaires et centres associés des 3 versants de l'Agglomération du PED – 2003.



Des lieux de stage professionnel trouvés en partie par le réseau d'entreprises tissé par les établissements en Belgique et en France et par les services de l'emploi au Luxembourg

de Psychologie et d'Orientation Scolaire) et l'Action Locale pour les Jeunes (un service étatique oeuvrant pour l'orientation des élèves quittant l'établissement scolaire) afin de trouver une firme. Les autres élèves dont la section requiert un passage dans le monde du travail, sont aidés par le service de l'emploi luxembourgeois, l'ADEM, pour repérer une société disposée à les prendre. Les stages réalisés à travers des formations professionnelles organisées par les établissements du second degré peuvent se tenir au-delà des frontières nationales⁵⁰.

5- Les systèmes d'équivalence permettant la mobilité transfrontalière des élèves

Une liberté de choix concernant le pays d'éducation

Les élèves de l'Agglomération Transfrontalière peuvent choisir le secteur national dans lequel ils souhaitent faire leur cursus scolaire. La liberté de circulation des citoyens prévue à l'échelle de l'Union Européenne concerne également les étudiants. De plus, même s'il n'y a pas de reconnaissance officielle et immédiate des diplômes acquis dans un pays au-delà de la frontière, il y a peu de professions réglementées à l'échelle nationale. L'appréciation du diplôme et du niveau professionnel acquis appartient de fait à l'employeur. Cela est donc un facteur facilitant les migrations frontalières en matière de formation.

Des procédures d'intégration dans le système scolaire français pouvant requérir des examens d'évaluation

Il faut signaler également que chaque Etat a mis en place une procédure permettant d'intégrer dans les établissements secondaires les enfants qui ont changé de pays d'étude en cours de scolarité. Les parents résidant en Belgique et au Luxembourg souhaitant que leurs enfants intègrent le système français en Meurthe et Moselle doivent adresser une demande d'admission à l'Inspection Académique du département. L'étudiant arrivant en début d'année scolaire doit passer au mois de juin précédent, un examen d'entrée pour la plupart des sections et des niveaux préparés dans les établissements français. En cas d'arrivée de l'élève en cours d'année, le Centre d'Information et d'Orientation du District est chargé de l'examen du dossier pour donner un avis circonstancié en collaboration avec l'établissement où l'élève pourrait être inscrit.

L'intégration dans l'enseignement belge et luxembourgeois, une compétence centralisée

La situation est sensiblement différente en Belgique et au Luxembourg. Les élèves venant en Belgique sont inscrits provisoirement dans l'établissement souhaité. Une demande est alors adressée par le directeur du centre scolaire à la Commission d'Equivalence Nationale du Ministère de la Communauté Française située à Bruxelles pour savoir dans quelle section et dans quelle année l'élève doit être inscrit⁵¹. Une inscription officielle de l'élève est réalisée une fois que cet organisme a fait part de sa décision. Il peut y avoir un refus d'admission dans

⁵⁰ Il est important de préciser qu'en France, il y a une différence entre les élèves formés dans les structures scolaires et ceux réalisant un contrat d'apprentissage dans un centre CFA. Ces derniers doivent obligatoirement choisir une entreprise sur le sol national.

⁵¹ Cette commission gère les questions d'équivalence pour tous les élèves arrivant dans les établissements de Wallonie et de la Région de Bruxelles-Capitale.



l'enseignement belge par cette commission d'équivalence. Au Luxembourg, l'intégration dans le système scolaire implique l'obtention de la part de l'élève d'une équivalence émanant du Ministère de l'Education Nationale⁵².

⁵² Source : Les modalités d'inscription dans les établissements des 3 pays – CIO Français, CPOS Luxembourgeois et Centres PMS Belges – Mai 2000.

ORGANIGRAMME COMPARATIF DE L'EDUCATION PRE-SCOLAIRE ET DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DANS LES 3 SECTEURS NATIONAUX DE L'AGGLOMERATION DU P.E.D

Belgique		France		Luxembourg			
3 ans	1ère Maternelle	Petite Section Maternelle		Education Précoce			
4 ans	2ème Maternelle	Moyenne Section		1ère Maternelle			
5 ans	3ème Maternelle	Grande Section		2ème Maternelle			
6 ans	1ère Primaire	C.P. - Cours Préparatoire		1ère Primaire			
7 ans	2ème Primaire	C.E.1 - Cours Élémentaire 1ère année		2ème Primaire			
8 ans	3ème Primaire	C.E.2 - Cours Élémentaire 2ème année		3ème Primaire			
9 ans	4ème Primaire	C.M.1 - Cours Moyen 1ère année		4ème Primaire			
10 ans	5ème Primaire	C.M.2 - Cours Moyen 2ème année		5ème Primaire			
11 ans	6ème Primaire	Collège ²		6ème Primaire			
12 ans	CEB	6ème		6ème Primaire			
Athénée Royal - Etablissement de l'Enseignement Libre		Lycée Classique				Lycée Technique	
13 ans	1ère Rénovée A	1ère Rén. B (Accueil)		7ème Secondaire Technique		7ème d'Adaptation	
14 ans	2ème Commune	2ème Professionnelle		8ème Théorique		8ème Polyvalente	
15 ans	3ème Générale de Transit.	3ème Techn. ou Artist. de Qualif.		9ème Théorique		9ème Polyvalente	
	4ème Générale de Transit.	4ème Techn. ou Artist. de Qualif.		10ème Régime Technique		10ème Profes.	
	5ème Générale de Transit.	5ème Techn. ou Artist. de Qualif.		11ème Rég. Techn.		11ème Profes.	
	6ème Générale de Transit.	6ème Techn. ou Artist. de Qualif.		12ème Rég. Techn.		12ème Profes.	
	7ème Préparatoire aux Etudes Sup. (maths, sciences, langues)	7ème Techn. de Spec. / de Perf.		13ème Rég. Techn.		13ème F. de Techn.	
	8ème Arts du Spectacle et communication	8ème Professionnelle		1ère Pro.		1ère Clas. et Mod.	
		CQ 6 P		2ème Pro.		2ème Clas. et Mod.	
		CQ 7 T		3ème Pro.		3ème Clas. et Mod.	
		CQ 7 P		4ème Pro.		4ème Clas. et Mod.	
				5ème Pro.		5ème Clas. et Mod.	
				6ème Pro.		6ème Clas. et Mod.	
				7ème Pro.		7ème Clas. et Mod.	
				8ème Pro.		8ème Clas. et Mod.	
				9ème Pro.		9ème Clas. et Mod.	
				10ème Pro.		10ème Clas. et Mod.	
				11ème Pro.		11ème Clas. et Mod.	
				12ème Pro.		12ème Clas. et Mod.	
				13ème Pro.		13ème Clas. et Mod.	
				14ème Pro.		14ème Clas. et Mod.	
				15ème Pro.		15ème Clas. et Mod.	
				16ème Pro.		16ème Clas. et Mod.	
				17ème Pro.		17ème Clas. et Mod.	
				18ème Pro.		18ème Clas. et Mod.	
				19ème Pro.		19ème Clas. et Mod.	
				20ème Pro.		20ème Clas. et Mod.	
				21ème Pro.		21ème Clas. et Mod.	
				22ème Pro.		22ème Clas. et Mod.	
				23ème Pro.		23ème Clas. et Mod.	
				24ème Pro.		24ème Clas. et Mod.	
				25ème Pro.		25ème Clas. et Mod.	
				26ème Pro.		26ème Clas. et Mod.	
				27ème Pro.		27ème Clas. et Mod.	
				28ème Pro.		28ème Clas. et Mod.	
				29ème Pro.		29ème Clas. et Mod.	
				30ème Pro.		30ème Clas. et Mod.	
				31ème Pro.		31ème Clas. et Mod.	
				32ème Pro.		32ème Clas. et Mod.	
				33ème Pro.		33ème Clas. et Mod.	
				34ème Pro.		34ème Clas. et Mod.	
				35ème Pro.		35ème Clas. et Mod.	
				36ème Pro.		36ème Clas. et Mod.	
				37ème Pro.		37ème Clas. et Mod.	
				38ème Pro.		38ème Clas. et Mod.	
				39ème Pro.		39ème Clas. et Mod.	
				40ème Pro.		40ème Clas. et Mod.	
				41ème Pro.		41ème Clas. et Mod.	
				42ème Pro.		42ème Clas. et Mod.	
				43ème Pro.		43ème Clas. et Mod.	
				44ème Pro.		44ème Clas. et Mod.	
				45ème Pro.		45ème Clas. et Mod.	
				46ème Pro.		46ème Clas. et Mod.	
				47ème Pro.		47ème Clas. et Mod.	
				48ème Pro.		48ème Clas. et Mod.	
				49ème Pro.		49ème Clas. et Mod.	
				50ème Pro.		50ème Clas. et Mod.	
				51ème Pro.		51ème Clas. et Mod.	
				52ème Pro.		52ème Clas. et Mod.	
				53ème Pro.		53ème Clas. et Mod.	
				54ème Pro.		54ème Clas. et Mod.	
				55ème Pro.		55ème Clas. et Mod.	
				56ème Pro.		56ème Clas. et Mod.	
				57ème Pro.		57ème Clas. et Mod.	
				58ème Pro.		58ème Clas. et Mod.	
				59ème Pro.		59ème Clas. et Mod.	
				60ème Pro.		60ème Clas. et Mod.	
				61ème Pro.		61ème Clas. et Mod.	
				62ème Pro.		62ème Clas. et Mod.	
				63ème Pro.		63ème Clas. et Mod.	
				64ème Pro.		64ème Clas. et Mod.	
				65ème Pro.		65ème Clas. et Mod.	
				66ème Pro.		66ème Clas. et Mod.	
				67ème Pro.		67ème Clas. et Mod.	
				68ème Pro.		68ème Clas. et Mod.	
				69ème Pro.		69ème Clas. et Mod.	
				70ème Pro.		70ème Clas. et Mod.	
				71ème Pro.		71ème Clas. et Mod.	
				72ème Pro.		72ème Clas. et Mod.	
				73ème Pro.		73ème Clas. et Mod.	
				74ème Pro.		74ème Clas. et Mod.	
				75ème Pro.		75ème Clas. et Mod.	
				76ème Pro.		76ème Clas. et Mod.	
				77ème Pro.		77ème Clas. et Mod.	
				78ème Pro.		78ème Clas. et Mod.	
				79ème Pro.		79ème Clas. et Mod.	
				80ème Pro.		80ème Clas. et Mod.	
				81ème Pro.		81ème Clas. et Mod.	
				82ème Pro.		82ème Clas. et Mod.	
				83ème Pro.		83ème Clas. et Mod.	
				84ème Pro.		84ème Clas. et Mod.	
				85ème Pro.		85ème Clas. et Mod.	
				86ème Pro.		86ème Clas. et Mod.	
				87ème Pro.		87ème Clas. et Mod.	
				88ème Pro.		88ème Clas. et Mod.	
				89ème Pro.		89ème Clas. et Mod.	
				90ème Pro.		90ème Clas. et Mod.	
				91ème Pro.		91ème Clas. et Mod.	
				92ème Pro.		92ème Clas. et Mod.	
				93ème Pro.		93ème Clas. et Mod.	
				94ème Pro.		94ème Clas. et Mod.	
				95ème Pro.		95ème Clas. et Mod.	
				96ème Pro.		96ème Clas. et Mod.	
				97ème Pro.		97ème Clas. et Mod.	
				98ème Pro.		98ème Clas. et Mod.	
				99ème Pro.		99ème Clas. et Mod.	
				100ème Pro.		100ème Clas. et Mod.	

Structures de l'Enseignement Secondaire : Athénée Royal (Communauté Française), Etablissement de l'Enseignement Libre (privé), Collège (public ou privé) et Lycée (public ou privé)

Diplômes belges

- CEB :** Certificat d'Etudes de Base
- CESDD :** Certificat d'Enseignement Secondaire du Deuxième Degré
- CESS :** Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
- CQ 6 T :** Certificat de Qualification de 6ème année (niveau technicien qualifié)
- CQ 6 P :** Certificat de Qualification de 6ème année (niveau ouvrier qualifié)
- CQ 7 T :** Certificat de Qualification de 7ème année (niveau technicien hautement qualifié)
- CQ 7 P :** Certificat de Qualification de 7ème année (niveau ouvrier hautement qualifié)

Abréviations

- Techn. ou Artist. de Transit. :** Technique ou Artistique de Transition
- Techn. ou Artist. de Qualif. :** Technique ou Artistique de Qualification
- Techn. de Spec. / de Perf. :** Technique de Spécialisation ou de Perfectionnement
- Lyc. Ens. Gen. :** Lycée d'Enseignement Général
- Lyc. Ens. Techn. :** Lycée d'Enseignement Technologique
- L.P.R. :** Lycée Professionnel Régional
- Term. B.E.P. :** Terminale B.E.P.
- Term Prof. :** Terminale Professionnelle
- BAC Pro. :** Bac Professionnel
- 6ème Clas. et Mod. :** 6ème Classique et Moderne
- F. de Techn. :** Formation de Technicien

Diplômes français

- CAP :** Certificat d'Apprentissage Professionnelle (niveau ouvrier et employé qualifiés avec insertion professionnelle privilégiée)
- BEP :** Brevet d'Etudes Professionnelles (niveau ouvrier et employé qualifiés avec poursuite d'études privilégiée)
- BAC :** Baccalauréat - Diplôme de Fin d'Etudes Secondaires
- BTn. :** Bac Technologique (niveau technicien ou ouvrier hautement qualifié avec poursuite d'étude privilégiée)
- BT :** Brevet de Technicien (niveau de technicien hautement qualifié avec poursuite d'étude privilégiée)
- BAC Pro. :** Bac Professionnel (niveau technicien ou ouvrier hautement qualifié avec insertion professionnelle privilégiée)

Diplômes Luxembourgeois

- CITP :** Certificat d'Initiation Technique et Professionnelle (ouvrier semi-qualifié)
- CCM :** Certificat de Capacité Manuelle (ouvrier manuel qualifié)
- CATP :** Certificat d'Apprentissage Technique et Professionnelle (ouvrier qualifié)
- DT :** Diplôme de Technicien
- DFEST :** Diplôme de Fin d'Etudes Secondaires Techniques
- DFES :** Diplôme de Fin d'Etudes Secondaires

Source : CIO de Longwy 2001 - Enquête CEPS/INSTEAD auprès des établissements de l'enseignement secondaire et supérieur 2003

Annexe 2 : Diplômes à finalité professionnelle préparés dans les établissements du second degré sur l'Agglomération du PED pour l'année scolaire 2002-2003

Voir tableau page suivante

Légende :

- 1 Age normal d'obtention des diplômes
- 2 Les BTS sont des diplômes de l'enseignement supérieur
- 3 Nombre total d'élèves préparant ces diplômes (toutes les formations sont préparées en 2 ans sauf le CATP et le CQ7 en 3 ans et celles proposées à l'Institut Supérieur de la Décoration dont la durée est variable Cf. tableau)
- 4 Ces 2 CAP sont préparés en alternance d'une année sur l'autre
- 5 Ces 2 BEP sont préparés en alternance d'une année sur l'autre
- 6 Ces 2 CATP sont réalisés en collaboration avec le Lycée Technique d'Esch/Alzette – seule la partie pratique a lieu à Differdange
- 7 Uniquement la terminale BEP vente. Il y a un effectif global de 2nd professionnelle (vente, comptabilité et secrétariat) de 67 élèves au Lycée Notre Dame signalé dans la colonne BEP Secrétariat/Comptabilité

Abréviations des établissements : L (Lycée), LPR (Lycée Professionnel Régional), LP (Lycée Professionnel), LT (Lycée Technique)

Source : Enquête CEPS/INSTEAD - 2003



Filières	Age ¹	Diplômes préparés ²	Effectifs ³	Etablissements	Communes	Pays
Industrie	17 ans 18 ans 19 ans 20 ans	CAP Construction d'ensemble chaudronnés ⁴	29	L Mézières	Longwy	F
		CAP Installateur Sanitaire ⁴		L Mézières	Longwy	F
		BEP Réalisateur d'Ouvrage Chaudronnés et de Struct. Métalliques	15	L Mézières	Longwy	F
		BEP Technique du Froid et du Conditionnement d'Air ⁵		L Mézières	Longwy	F
		BEP Techniques des Installations Sanitaires et Thermiques ⁵	42	L Mézières	Longwy	F
		BEP Métriers de l'Electrotechnique	59	L Mézières	Longwy	F
		BEP Métriers de la Production Mécanique Informatisée	23	L Mézières	Longwy	F
		CATP Mécanicien Industriel et de Maintenance ⁶	37	Ecole Professionnelle Arcélor	Differdange	L
		CATP Electronicien en Energie ⁶	29	Ecole Professionnelle Arcélor	Differdange	L
		CQ6 Section Qualifiante Electricien-Automaticien	16	Athénée Royal	Aubange (Athus)	B
CQ6 Section Professionnelle Mécaniciens d'Entretien	14	Athénée Royal	Aubange (Athus)	B		
Bac Professionnel Outillage de Mise en Forme des Matériaux	19	L Mézières	Longwy	F		
Bac Professionnel Electrotechnique, Energie, Eléments Communicants	46	L Mézières	Longwy	F		
BTS Microtechniques	10	L Mézières	Longwy	F		
BTS Etude et Réalisation d'Outils	7	L Mézières	Longwy	F		
BTS Maintenance Industrielle	35	L Mézières	Longwy	F		
		Sous-total effectif	381			
Secrétariat/Comptabilité	17 ans 18 ans 19 ans	BEP Métriers de la Comptabilité	54	LPR Reiser	Longlaville	F
		BEP Métriers du Secrétariat	54	LPR Reiser	Longlaville	F
		BEP Métriers de la Comptabilité	114	LP Notre Dame	Mont-Saint-Martin	F
		BEP Métriers du Secrétariat		LP Notre Dame	Mont-Saint-Martin	F
		CQ6 Section Qualifiante Technicien de Bureau	17	Athénée Royal	Aubange (Athus)	B
		CQ6 Section Qualifiante Technicien en Comptabilité	20	Athénée Royal	Aubange (Athus)	B
		CQ6 Section Qualifiante Technicien en Comptabilité	29	Institut Cardijn-Lorraine	Aubange (Athus)	B
		Bac Professionnel Comptabilité	33	LPR Reiser	Longlaville	F
		Bac Professionnel Secrétariat	33	LPR Reiser	Longlaville	F
		Bac Professionnel Secrétariat	27	LP Notre Dame	Mont-Saint-Martin	F
BTS Informatique de Gestion	35	L des Récollets	Longwy	F		
		Sous-total effectif	416			
Commerce	17 ans 18 ans 18 ans 19 ans 20 ans	CAP Employé de Commerce	30	LPR Reiser	Longlaville	F
		CAP Employé de Vente spécialisé "Equipeement de la Maison"	10	LP Notre Dame	Mont-Saint-Martin	F
		BEP Vente Action Marchande	78	LPR Reiser	Longlaville	F
		BEP Vente Action Marchande	18	LP Notre Dame	Longwy	F
		CITP Métriers du Commerce - Section de la Vente	30	LT Mathias Adam	Pélangé	L
		CATP Vente	49	LT Mathias Adam	Pélangé	L
		CATP Profession du Commerce - Section Employés Administratifs et Commerciaux	41	LT Mathias Adam	Pélangé	L
		Bac Professionnel Vente	36	LPR Reiser	Longlaville	F
		Bac Professionnel Commerce	39	LP Notre Dame	Mont-Saint-Martin	F
		BTS Commerce International	44	L Mézières	Longwy	F
		Sous-total effectif	375			
Artisanat - Décoration	17 ans 18 ans 18 ans 19 ans 20 ans	CAP Agent d'Exécution Graphiste Décorateur (en 1 an)	4	Institut Supérieur de la Décoration	Longwy	F
		CAP Décorateur Céramiste (en 3 ans)	3	Institut Supérieur de la Décoration	Longwy	F
		CAP Dessinateur d'Exécution - Communication Graphique (en 3 ans)	5	Institut Supérieur de la Décoration	Longwy	F
		CAP Bijoutier option Métaux Précieux (en 3 ans)	18	Institut Supérieur de la Décoration	Longwy	F
		BT Dessinateur en Arts Appliqués option Volume Architecturaux (en 3 ans)	5	Institut Supérieur de la Décoration	Longwy	F
		Diplôme de Décorateur Etalagiste (en 1 an)	3	Institut Supérieur de la Décoration	Longwy	F
		Diplôme de Peintre Décorateur (en 1 an)	7	Institut Supérieur de la Décoration	Longwy	F
		CAP Joaillier (en 1 an après le CAP Bijoutier)	2	Institut Supérieur de la Décoration	Longwy	F
		BMA des Joyaux (en 2 ans après le CAP Bijoutier)	0	Institut Supérieur de la Décoration	Longwy	F
		BTS Architecte d'intérieur (en 2 ans après le BT, en 3 ans après le Bac)	7	Institut Supérieur de la Décoration	Longwy	F
		Sous-total effectif	54			
Sanitaire et Social	17 ans 18 ans 19 ans	BEP Carrières Sanitaires et Sociales	85	LPR Darche	Longwy	F
		CQ6 Section Qualifiante Aspirante en Nursing	41	Athénée Royal	Aubange (Athus)	B
		CQ6 Section Professionnelle Auxiliaire Familiale et Sanitaire	19	Athénée Royal	Aubange (Athus)	B
		CQ6 Section Professionnelle Puériculture	51	Athénée Royal	Aubange (Athus)	B
		CQ7 Section Professionnelle Education à la Petite Enfance	10	Athénée Royal	Aubange (Athus)	B
		Sous-total effectif	206			
Restauration/hôtellerie	17 ans 18 ans 19 ans	CAP Agent Polyvalent de Restauration	16	LPR Darche	Longwy	F
		CAP Cuisine	18	LPR Darche	Longwy	F
		BEP Bioservices	19	LPR Darche	Longwy	F
		BEP Métriers de la Restauration et de l'Hôtellerie	82	LPR Darche	Longwy	F
		Bac Professionnel Restauration	36	LPR Darche	Longwy	F
		Sous-total effectif	171			
		TOTAL EFFECTIFS	1603			

Annexe 3 :

Acteurs contactés dans le cadre du volet « Equipements de l'Enseignement Secondaire et Supérieur » du Schéma de Développement de l'Agglomération du PED

Acteurs	Fonctions	Etablissements	Communes	Pays	Téléphones
Mme ZINTZ	Directrice	Centre Psycho-Médico-Social (PMS)	Arlon	B	(32) 63.22.02.47
Mme PASTEURS	Préfète	Athénée Royal	Aubange (Athus)	B	(32) 63.38.66.29
M. MONHONVAL	Directeur	Institut Cardijn Lorraine	Aubange (Athus)	B	(32) 63.38.80.90
M. DONDELINGER	Sous-Directeur de l'enseignement Général	Institut Cardijn Lorraine	Aubange (Athus)	B	(32) 63.38.12.20
M. VANOUTRYVE	Sous-Directeur de l'enseignement technique	Institut Cardijn Lorraine	Messancy (Differt)	B	(32) 63.38.29.80
M. SOBLET	Directeur	Institut des Arts et Métiers de Pierrard	Virton	B	(32) 63.58.89.20
M. GONZALEZ	Responsable administratif	Institut Universitaire de Technologie Henri Poincaré	Cosnes-et-Romain	F	(33) 3.82.39.62.03
M. DEHAYES	Responsable de la MST « Développement Local de l'Emploi »	Institut Universitaire de Technologie Henri Poincaré	Cosnes-et-Romain	F	(33) 3.82.39.62.35
M. STRICALA	Responsable des formations en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	Institut Universitaire de Technologie Henri Poincaré	Cosnes-et-Romain	F	(33) 3.82.39.62.16
M. LEFEVRE	Principal	Collège Henriette Godfroy	Herserange	F	(33) 3.82.25.26.30
M. ABAUTRET	Principal	Collège Emile Gallé	Lexy	F	(33) 3.82.25.26.46
Mme MORICONI	Principal	Collège des Trois Frontières	Longlaville	F	(33) 3.82.39.54.00
M. LIZE	Proviseur	Lycée d'Enseignement Professionnel Reiser	Longlaville	F	(33) 3.82.25.94.20
M. SONI	Directeur	Centre d'Information et d'Orientation (CIO)	Longwy	F	(33) 3.82.24.53.17
M. GUILIANELLI	Principal	Collège Albert Lebrun	Longwy	F	(33) 3.82.23.35.96
M. HIME	Principal	Collège Vauban	Longwy	F	(33) 3.82.23.34.44
M. STARA	Directeur	Ensemble Scolaire des Récollets (collège des Récollets, Lycée des Récollets, Lycée Notre-Dame)	Longwy	F	(33) 3.82.25.99.20
Mme DOUDOUX	Directrice	Institut Supérieur de la Décoration	Longwy	F	(33) 3.82.25.51.19



Acteurs	Fonctions	Etablissements	Communes	Pays	Téléphones
Mme CHAUSSEC M. MONTANARO	Proviseur Responsable de l'enseignement professionnel	Lycée Alfred Mézières	Longwy	F	(33) 3.82.39.53.53 (33) 3.82.23.54.51 (M. Montanaro)
M. ERARD et M. SOARES	Proviseurs	Lycée d'Enseignement Professionnel Darche	Longwy	F	(33) 3.82.23.39.13
M. KAYSER	Principal	Collège Pierre Brossolette	Réhon	F	(33) 3.82.25.26.10
M. SASSEL et M. REISCH	Préposés	Ecole Professionnelle d'Arcélor	Differdange	L	(352) 58.20.29.60
M. ZAHLES	Directeur	Lycée technique Mathias Adam	Differdange	L	(352) 58.44.79
M. STILLER	Directeur	Miami University Dolibois European Center	Differdange	L	(352) 58.22.22.1
M. FERRERES	Psychologue scolaire	Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaire (CPOS)	Luxembourg	L	(352) 45.64.64.1
M. BEFFORT	Directeur	Lycée technique Mathias Adam	Pétange	L	(352) 50.87.30

Annexe 4 : **Equipe technique de l'Association Transfrontalière de l'Agglomération du PED en charge du volet « Equipements de l'Enseignement Secondaire et Supérieur » du Schéma de Développement**

Responsable de projet

Christian LAMOUR – Chercheur Géographe au CEPS/INSTEAD (L)

Equipe technique

Louis-François REITZ – Directeur de l'Association Transfrontalière et de l'Agape (F)

Patrick BOUSCH – Responsable de la Cellule Géode au CEPS/INSTEAD (L)

Natacha MATHY – Chef de Projets à IDELUX (B)

Thierry JAUMAIN – Chef de Projets à IDELUX (B)

Gervaise ROPARS – Chargée d'Etudes à l'Agape (F)

Responsable de la cartographie

Philippe GERBER – Chercheur Géographe au CEPS/INSTEAD (L)

Responsable de la mise en page

Isabelle BOUVY – Chargée des Publications au CEPS/INSTEAD (L)



